

# Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 184 – OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024

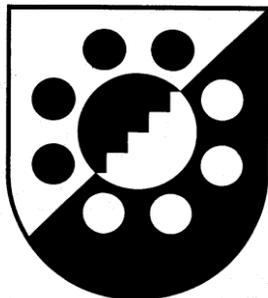
**Dans ce numéro 184**

*Editorial* : Les permaliens, conçus pour fédérer  
Les Icaunaises ayant reçu la Légion d'honneur [n°2]  
Le parcours des registres de Saint-Bris-le-Vineux  
Devinette : qui sont mes lointains cousins célèbres ?  
Les mariages d'une morte à Treigny en 1823 et 1835  
Grille tarifaire des ouvrages de la SGY sur Lulu.com  
Les huit formules d'adhésion à la SGY pour 2025



*Bulletin* de la SOCIÉTÉ  
GÉNÉALOGIQUE  
DE L'YONNE

Supplément icaunais S.G.Y. de la revue  
bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*



Pour participer à notre campagne de relevés exhaustifs des mariages de l'Yonne (création de nouvelles tables de 1793 à environ 1922, ou bien ajout des permaliens sur des tables déjà terminées), il suffit de s'inscrire auprès de madame Sylvie Lajon ([sens.sgy@gmail.com](mailto:sens.sgy@gmail.com)).

*C'est ainsi qu'ensemble nous gravirons le temps*

**NOUVELLES TABLES S.G.Y.** : Commandes à adresser à Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY-LE-PETIT.  
Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « SGY » ou « Société généalogique de l'Yonne ».  
Frais de livraison à ajouter à toute commande :

Commande jusqu'à	15 €	30 €	40 €	70 €	150 €	> 150 €
Envoi simple	6,00 €	8,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €

**Table des naissances**

*Aucune*

**Table des décès**

*Aucune*

**Tables des mariages**

Egriselles-le-Bocage	1793-1922	26 €
Fontenoy-en-Puisaye	1793-1922	16 €
Nailly	1793-1905	20 €
Perrigny-près-Auxerre	1793-1922	16 €
St-Georges-sur-Baulche	1793-1922	20 €

**Tables des mariages**

Senan **	1793-1920	18 €
Sormery **	1793-1911	18 €
Subigny	1793-1922	16 €
Villeneuve-les-Genêts **	1793-1920	18 €

\*\* Tables reprises et complétées, avec ajout des contrats présents dans les mariages depuis 1850.

**Société Généalogique de l'Yonne, 27/4 place Corot**

**F-89000 – AUXERRE**

<http://www.sgyonne.org>

☎ 03.86.46.90.60 (répondeur)

[sgy.secretariat@wanadoo.fr](mailto:sgy.secretariat@wanadoo.fr)

**Vos représentants** : Président de l'association et rédacteur en chef : Pierre Le Clercq.

Première vice-présidente : Sylvie Lajon (tables de mariages, animation du site Internet de la SGY et antenne sénonaise de la SGY) ; second vice-président : Patrick Jolibois (représentation de la SGY aux forums).

Secrétaire générale : Dominique Baillot.

Trésorier : Jean-Robert Blot (caisse générale et antenne tonnerroise).

Trésorière adjointe : Anne-Marie Roffi (caisse auxerroise).

<b>Conseillères du CA :</b>	Anne Blot-Lemaitre	Françoise Botte	Laurence Breton
	Alice Cadiou	Danielle Lopes	
<b>Conseillers du CA :</b>	Philippe Deschamps	Gérard Muzard	Marc Pautet
	Bernard Riffault	Robert Timon	

**Nos Ancêtres et Nous** ; 78 rue des Epinoches, F-71000 Mâcon (*Cercle généalogique de Saône-et-Loire*).

Directrice de la publication : Dominique Hannot ; Rédaction : Philippe Remandet (*Cercle généalogique de Saône-et-Loire*) ; Liaison avec l'imprimeur : Hugues Leteneur (*Cercle généalogique de la Côte-d'Or*).

**Yonne** : supplément *Généa-89* à N.A.E.N. (directeur de la publication et rédacteur en chef : Pierre Le Clercq).

**N° CPPAP : 1020G83779.**

## Les permaliens, conçus pour fédérer autour des Archives

La généalogie est une discipline. Elle consiste à retracer la biographie de nos devanciers au sein d'un ensemble familial, ceci sur la base de documents publics et privés apportant des renseignements précis sur les personnes et les familles étudiées. Ces documents sont ce qu'on appelle des « **sources** ». On a tendance parfois à confondre « **source** » et « **outil de travail** ». Certains néophytes citent en effet comme « **sources** » les informations en ligne que fournissent d'autres généalogistes, plus ou moins chevronnés, sur les sites de grosses entreprises telles que *Filae.com* ou *Geneanet*. Les seules sources, véritables, que l'on trouve sur les sites de ces centrales commerciales sont les photographies de monuments et documents originaux.

Les renseignements mis en ligne par d'autres chercheurs ne sont que des « **outils de travail** ». Ils ne servent qu'à aiguiller les généalogistes consciencieux qui, systématiquement, s'astreignent à remonter à la source des informations fournies. Cette source se trouve, dans la plupart des cas, dans les dépôts d'archives publiques, au niveau national, départemental ou municipal. Pour vérifier les données fournies par autrui, il convient donc de fréquenter les salles de lecture de ces dépôts, ou bien de consulter les sites en ligne créés par ces mêmes dépôts : par exemple, la salle de lecture ou le site des Archives départementales de l'Yonne. Pour attester que l'on a bien vérifié par soi-même les informations puisées çà et là, il faut toujours citer les sources archivistiques de ces données. Deux outils existent pour les citer valablement : les **cotes d'archives** et les **permaliens**. Dans notre bulletin associatif *Généa-89*, nous nous attachons à bien citer nos sources en indiquant, pour chaque document, sa *cote d'archives* et son *permalien* (parfois sous la forme d'un *hyperlien* souligné dans le corps du texte). Les lecteurs peuvent ainsi contrôler nos dires et se les approprier.

Malheureusement, dans l'état actuel des choses, la stabilité des cotes d'archives et des permaliens n'est toujours pas garantie par les archivistes. C'est pourtant une demande expresse des usagers depuis des décennies pour les cotes d'archives, et depuis plusieurs années pour les permaliens. Les vieux habitués des dépôts d'archives, dont je fais partie avec Alain Noël, cofondateur de la Société généalogique de l'Yonne, se sont souvent heurtés à des cotes surannées publiées dans des ouvrages savants, obligeant les chercheurs à passer d'une table de conversion à une autre pour trouver les dernières cotes en vigueur. Cette fluctuation des cotes continue : depuis peu, la « **sous-série 4 E** », bien connue des généalogistes icaunais et rassemblant les registres paroissiaux et d'état civil déposés par les communes, a été rebaptisée « **série E-dépôt** ». Certes, il y a une logique archivistique derrière ce changement de nom, mais force est de reconnaître que la logique, qui dans le cas présent rend caduques les nombreuses citations de sources dans les travaux publiés par bon nombre de chercheurs, répond toujours à des modes éphémères et non pas à une vérité absolue.

C'est justement pour éviter cette fluctuation de la logique humaine que des informaticiens, engagés par des bibliothécaires américains, ont inventé en 1999 les **permaliens**, composés d'un **préfixe** permettant l'ouverture d'un site en ligne particulier, puis d'un **radical** permettant d'accéder à un document bien précis sur ce site. L'intitulé de chaque radical ne repose sur aucune logique, mais sur une distribution aléatoire des caractères alphanumériques qui le composent. L'intitulé du préfixe d'ouverture, quant à lui, doit être conçu par le propriétaire du site, avec cependant une contrainte : une fois créé, le préfixe ne doit plus jamais être modifié. Très vite, les archivistes américains, puis français, ont compris l'intérêt des permaliens pour guider directement les internautes vers tel ou tel document. En France, toutefois, les permaliens ont été créés de façon anarchique, au niveau départemental, par des prestataires différents qui ne se sont jamais concertés. Si les Archives de l'Yonne changent de prestataire, tous nos permaliens publiés seront désactivés !

La mission des archivistes est spécifiée par cinq verbes débutant par la lettre C : contrôler, collecter, classer, conserver et communiquer. Pour ce qui est de la collecte, les généalogistes n'hésitent pas à signaler aux archivistes les documents publics tombés par mégarde entre les mains du privé. Dans l'Yonne, Françoise Botte a signalé à Daniel Guérin, ancien directeur des Archives départementales, qu'un registre paroissial de Parly, qui n'avait jamais été inventorié, allait être mis en vente aux enchères le 24 juin 2006 à Tonnerre, ceci pour le prix d'appel de six cents euros. Grâce à elle, ce registre a pu être confisqué par l'archiviste.<sup>1</sup>

Pour ce qui est de la communication, la mise en ligne croissante de documents est une bonne chose. Elle devrait toutefois s'accompagner de la **conservation**, sans concession, de l'intitulé des permaliens. Si les permaliens, conçus pour fédérer les internautes autour des dépôts d'archives publiques, se dégradent petit à petit, les sites créés par les archivistes seront peu à peu marginalisés, au profit du secteur privé.

Pierre Le Clercq, président de la *Société généalogique de l'Yonne*.

<sup>1</sup> AD Yonne, 4E287, registre E 2 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5346b6fc9f090/daogrp/0/1>.

## Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

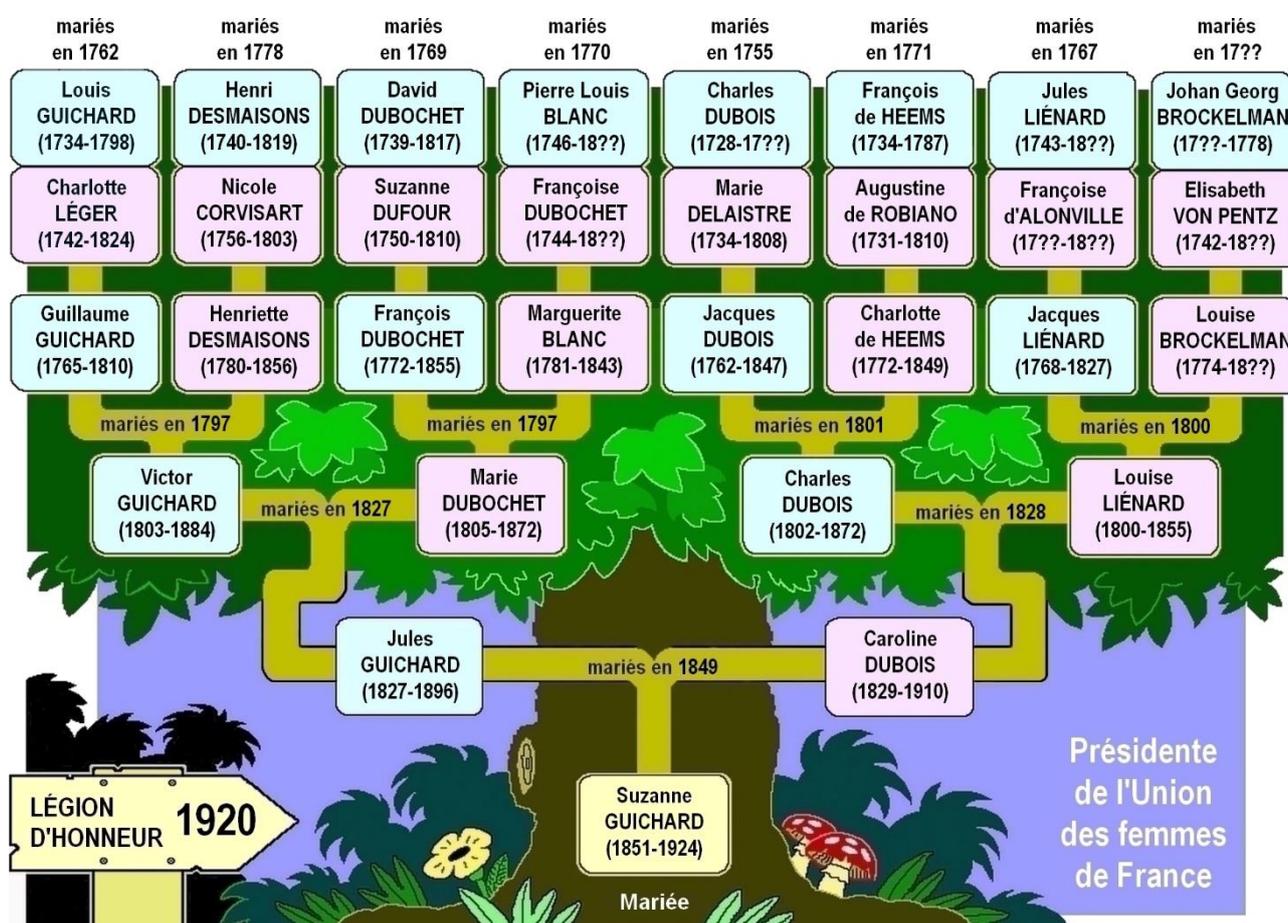
### Médaille n° 3 : *Fanny Louise Suzanne Guichard (1851-1924)*

– Mme Dominique Baillot –

Suzanne Guichard, épouse Pérouse, qui n'exerce aucun métier, a été décorée de la Légion d'honneur le 17 février 1920 par le président de la République en personne, Paul Deschanel. Son grade de chevalier récompensait son action sociale : en 1881, elle fonde l'Union des femmes de France (l'une des trois sociétés formant plus tard la Croix-Rouge française), dont elle assume la présidence de 1899 à 1924. Elle s'est dévouée durant la Grande Guerre aux blessés, aux prisonniers, aux soldats et à leurs familles, se consacrant ensuite aux populations des régions dévastées et à tous ceux qui souffrent : malades, mutilés, enfants. Elle est aussi à l'origine de la fondation de l'école d'infirmières de l'Union des femmes de France (UFF), à Paris, qui portera son nom après son décès en 1924. Elle se distingue, également, par le fait qu'elle fut la deuxième femme à intégrer le Conseil supérieur de l'Assistance publique, vers 1907.



**Légion d'honneur**



1. **Fanny Louise Suzanne Guichard**, née le 6 avril 1851 à Sens (Yonne), d'un père avocat et sénateur dont la famille s'est illustrée en occupant des fonctions importantes sous l'Ancien Régime, pendant la Révolution, l'Empire et au XIX<sup>e</sup> siècle : comme conseiller du roi, député, sénateur, maire de Sens, architecte, banquier... C'est une famille protestante, avec des origines en Suisse, Belgique, Norvège ou Danemark. Cette famille appartient à la « haute société protestante », en abrégé HSP. Cette expression française, née au XIX<sup>e</sup> siècle, désigne un ensemble de familles fortunées de religion protestante, à qui l'on prête une solidarité mutuelle et un pouvoir en partie occulte au sein d'une élite et d'une société française majoritairement catholique. Lors de son mariage avec Joseph Denis Alfred Pérouse, le 11 août 1873 à la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, étaient présents deux chevaliers et deux officiers de la Légion d'honneur. Léon Gambetta faisait partie du cercle amical de la famille. Suzanne Guichard meurt le 1<sup>er</sup> mars 1924 à Paris, en son domicile situé au 92 de l'avenue des Champs-Élysées dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. Elle vécut plus longtemps à Paris que dans l'Yonne.

**LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE DE FANNY LOUISE SUZANNE GUICHARD**

N°	Nom de ses ancêtres	Naissance	Mariage	Décès	Métier
02	Jules Guichard	<u>10/12/1827</u> [a]	<u>14/04/1849</u> à	16/07/1896 [b]	Sénateur
03	Caroline Louise Aug. Dubois	<u>14/07/1829</u> [c]	<b>Sens</b> (89)	29/07/1910 [e]	
04	Victor Guichard	18/08/1803 [e]	03/03/1827 à	11/11/1884 [e]	Député
05	Marianne J. Nancy Dubochet	<u>15/01/1805</u> [f]	<b>Paris</b> (75)	14/09/1872 [e]	
06	Charles Louis Joseph Dubois	<u>22/03/1802</u> [g]	<u>16/04/1828</u> à	<u>17/01/1872</u> [c]	Banquier
07	Louise Parfaite Soph. Liénard	<u>21/05/1800</u> [h]	<b>Sens</b> (89)	<u>16/03/1855</u> [a]	
08	Guillaume L. H. C. Guichard	<u>13/12/1765</u> [d]	29/07/1797 à	<u>08/07/1810</u> [i]	Député
09	L. T. Henriette Desmaisons	<u>19/12/1780</u> [c]	<b>Paris</b> (75)	<u>03/01/1856</u> [a]	
10	Jean François Dubochet	<u>21/10/1772</u> [f]	<u>27/11/1797</u> à	<u>21/04/1855</u> [j]	Greffier
11	Suzanne Marguerite Blanc	<u>19/03/1781</u> [f]	<b>Villeneuve</b> (CH)	21/02/1843 [e]	Éditrice
12	Jacques Charles Dubois	<u>27/11/1762</u> [k]	<u>10/10/1801</u> à	<u>14/01/1847</u> [c]	Général
13	Charlotte de Heems	13/01/1772 [g]	<b>Bruxelles</b> (BEL)	<u>12/03/1849</u> [c]	Baronne
14	Jacques Aug. Claude Liénard	<u>30/07/1768</u> [l]	<u>31/01/1800</u> à	<u>26/08/1827</u> [c]	Capitaine
15	Louise Caroline Brockelman	26/07/1774 [m]	<b>Brunswick</b> (ALL)	<i>Après 1828</i>	
16	Louis Guichard <sup>2</sup>	<u>22/07/1734</u> [c]	<u>15/02/1762</u> à	<u>17/04/1798</u> [c]	Conseiller
17	Jeanne Charlotte Léger <sup>3</sup>	<u>11/11/1742</u> [d]	<b>Tonnerre</b> (89)	10/04/1824 [e]	
18	Henri Robert Desmaisons <sup>4</sup>	00/00/1740 [e]	05/10/1778 à	17/02/1819 [e]	Conseiller
19	Anne Nicole Corvisart <sup>5</sup>	00/00/1756 [e]	<b>Paris</b> (75)	16/02/1803 [e]	
20	Jean David Dubochet <sup>6</sup>	<u>01/07/1739</u> [f]	<u>24/02/1769</u> à	<u>10/10/1817</u> [f]	Bourgeois
21	Suzanne Françoise Dufour <sup>7</sup>	<u>22/12/1750</u> [f]	<b>Montreux</b> (CH)	<u>26/02/1810</u> [f]	
22	Pierre Louis Blanc <sup>8</sup>	<u>03/01/1746</u> [f]	<u>22/08/1770</u> à	<i>Avant 1807</i>	Bourgeois
23	Françoise Dubochet <sup>9</sup>	<u>06/03/1744</u> [f]	<b>Montreux</b> (CH)	<i>Après 1797</i>	
24	Charles Dubois <sup>10</sup>	<u>28/01/1728</u> [k]	<u>27/11/1755</u> à	<i>Avant 1801</i>	Aubergiste
25	Marie Madeleine Delaître <sup>11</sup>	<u>27/11/1734</u> [o]	<b>Reux</b> (14)	<u>26/05/1808</u> [n]	
26	François Jos. Ber. de Heems <sup>12</sup>	03/06/1734 [p]	22/01/1771 à	18/01/1787 [p]	Baron
27	M.L. Augustine de Robiano <sup>13</sup>	19/09/1731 [g]	<b>Ohain</b> (BEL)	27/01/1810 [g]	
28	Jules François Louis Liénard <sup>14</sup>	30/01/1743 [q]	<u>21/09/1767</u> à	<i>Après 1804</i>	Capitaine
29	Parfaite Z. F. d'Alonville <sup>15</sup>		<b>Authon</b> (91)	<i>Avant 1804</i>	
30	Johan Georg Brockelman			<i>Vers 1778</i>	Colonel
31	Elisabeth Sophia von Pentz	<i>Vers 1742</i> [r]			

**Cliquez sur les dates soulignées pour accéder aux actes en ligne !**

**Légendes des lieux de naissance et décès :** [a] Soucy (89) ; [b] Forges (77) ; [c] Sens (89) ; [d] Tonnerre (89) ; [e] Paris (75) ; [f] Montreux (Suisse) ; [g] Bruxelles (Belgique) ; [h] Brunswick (Allemagne) ; [i] Auxerre (89) ; [j] Avignon (84) ; [k] Reux (14) ; [l] Authon-la-Plaine (91) ; [m] Trondheim (Norvège) ; [n] Pont-l'Évêque (14) ; [o] Manerbe (14) ; [p] Gand (Belgique) ; [q] Nantes (44) ; [r] Fjællebro (Danemark).

<sup>2</sup> Fils du conseiller du roi Guillaume Guichard et de Marie Colombe Pelée, mariés le 26 septembre 1733 à Sens (Yonne).

<sup>3</sup> Fille du bailli Henri Nicolas Léger et de Marie Anne Regnard, mariés le 26 septembre 1741 à Cruzy-le-Château (Yonne).

<sup>4</sup> Fils de l'architecte Robert Desmaisons et de Jeanne Marguerite Cazin, mariés le 30 avril 1737 à Paris (Seine).

<sup>5</sup> Fille de Pierre Corvisart et de Madeleine Louise Scribot, mariés le 23 octobre 1752 à La Neuville-à-Maire (Ardennes).

<sup>6</sup> Fils de Vincent Dubochet et de Sara Eschler, mariés en Suisse.

<sup>7</sup> Fille d'Adam Dufour et de Jeanne Marguerite Anet, mariés en Suisse.

<sup>8</sup> Fils d'Abraham Blanc et d'Anne Marie Yaux, mariés le 15 juillet 1743 à Montreux (canton de Vaud en Suisse).

<sup>9</sup> Fille d'Abraham Daniel Dubochet et d'Esther Widmer, mariés en Suisse.

<sup>10</sup> Fils d'Adrien François Dubois et de Marie Labbey, mariés le 25 juin 1720 à La Chapelle-Hainfray (Calvados).

<sup>11</sup> Fille de Pierre Delaistre et de Marie Madeleine Aubert, mariés le 16 février 1734 au Torquesne (Calvados).

<sup>12</sup> Fils de Jean-Baptiste François de Heems et de Marie Elisabeth Adrienne de Stappens, mariés en Belgique.

<sup>13</sup> Fille du comte Louis Joseph François de Robiano et de Marie Isabelle Claire Joséphe de Villegas, qui se sont mariés le 19 décembre 1724 à Malines (dans la province d'Anvers en Belgique).

<sup>14</sup> Fils de Claude François Liénard et d'Anne de Thoury, mariés le 3 octobre 1730 à Annebecq (Calvados).

<sup>15</sup> Fille de Jacques Henri François d'Alonville et de Marie Charlotte Guyonnet, mariés par contrat le 2 juin 1729 à Paris.

## Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

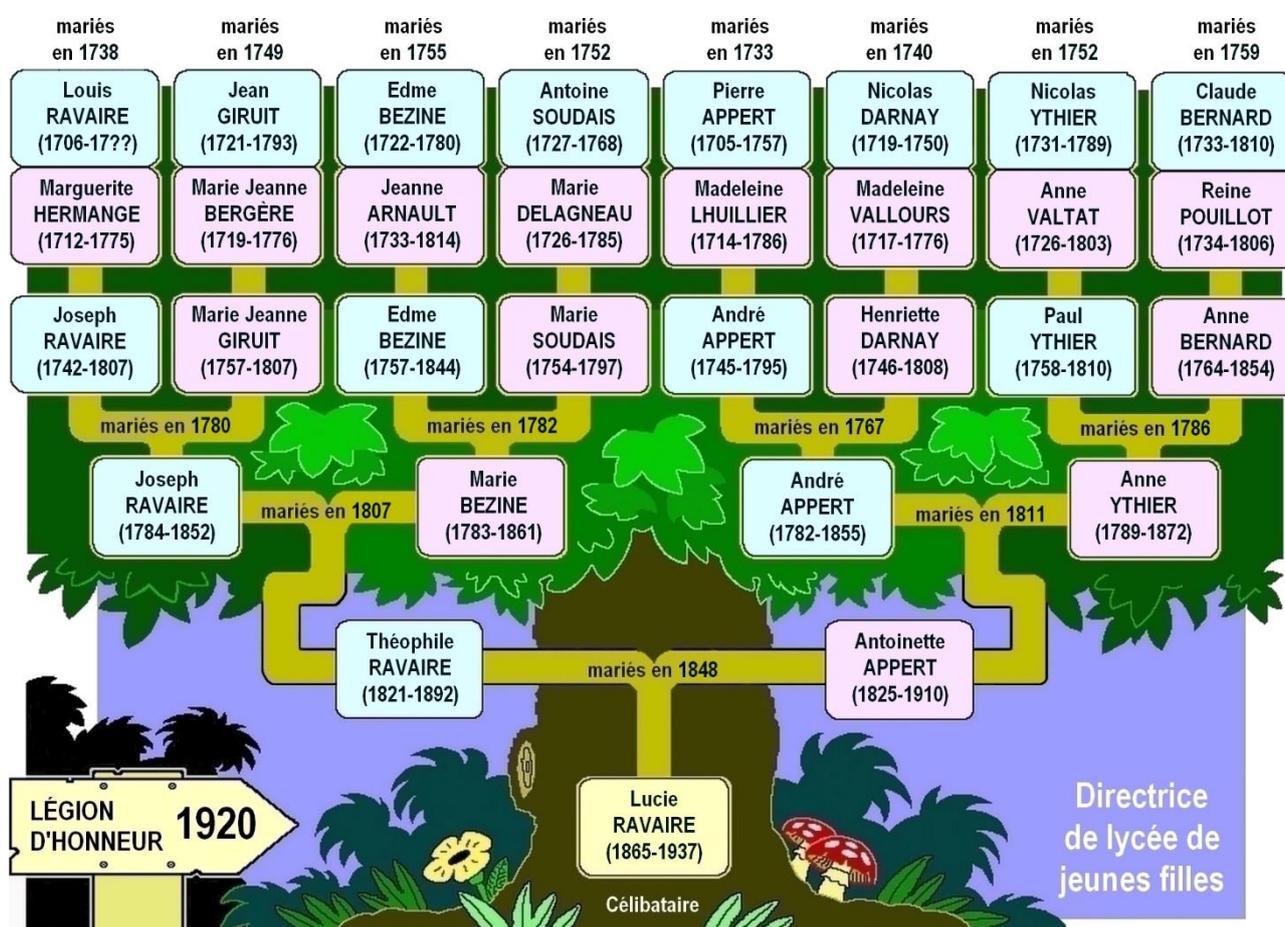
### Médaille n° 4 : *Lucie Héloïse Ravaire (1865-1937)*

– Mme Dominique Baillot –

Lucie Héloïse Ravaire reçoit la Légion d'honneur le 30 septembre 1920, à la requête du recteur de Nancy et sous couvert du ministre de l'Instruction publique. Son grade de chevalier récompensait sa longue et brillante carrière d'enseignante et directrice. Devenue professeure agrégée de lettres en août 1887, après avoir obtenu un brevet de l'enseignement primaire en juillet 1883, à Auxerre, puis un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire en août 1886, à Paris, elle avait d'abord enseigné au lycée de jeunes filles de Tournon-sur-Rhône (Ardèche), d'octobre 1887 à septembre 1889, puis au collège et au lycée de jeunes filles d'Auxerre, d'octobre 1889 à septembre 1896. Elle avait ensuite été, d'octobre 1896 à septembre 1900, maîtresse adjointe à l'école normale supérieure d'enseignement secondaire de Sèvres (Hauts-de-Seine), puis, d'octobre 1900 à 1927, la première directrice du lycée Jeanne-d'Arc, à Nancy.<sup>16</sup>



*Légion d'honneur*



1. **Lucie Héloïse Ravaire**, connue sous le prénom de Lucie, *née le 10 novembre 1865 à Champlost* (Yonne). Devenue professeure agrégée de lettres dès 1887, elle fait d'emblée l'unanimité auprès des directrices et des inspecteurs qui louent « sa facilité d'élocution » rendant « ses leçons excessivement intéressantes », allant même jusqu'à dire qu'elle « est assurément le professeur la plus distinguée du lycée » d'Auxerre. Les éloges portaient aussi sur sa personnalité : « À une instruction très brillante et très solide, elle joint de rares qualités de caractère et fait preuve en toutes circonstances d'un dévouement absolu, non seulement à ses fonctions mais à chacune de ses élèves ». Lucie Ravaire, restée célibataire, décède le 12 juin 1937 à Orly (94). Sa famille paternelle, venue de la Sarthe au XVIII<sup>e</sup> siècle, a exercé la profession de maçon à Champlost, où ses membres ont épousé des jeunes filles de la commune. Sa famille maternelle comprenait des cultivateurs et vigneron.

<sup>16</sup> AD Yonne, T supplément 3663 ; et la base Léonore en ligne. Voir les dossiers consacrés à Lucie Héloïse Ravaire !

**LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE DE LUCIE HÉLOÏSE RAVAIRE**

N°	Nom de ses ancêtres	Naissance	Mariage	Décès	Métier
02	Charles Théophile Ravaire	<u>21/03/1821</u> [a]	09/05/1848 à	<u>04/03/1892</u> [a]	Maçon
03	Marie Antoinette Appert	<u>16/11/1825</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>25/05/1910</u> [a]	Couturière
04	Paul Louis Joseph Ravaire	<u>25/01/1784</u> [a]	27/01/1807 à	<u>03/06/1852</u> [a]	Maçon
05	Marie Anne Agathe Bezine	<u>17/06/1783</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>12/02/1861</u> [a]	Couturière
06	André Louis Médard Appert	<u>08/06/1782</u> [a]	23/01/1811 à	<u>23/12/1855</u> [a]	Vigneron
07	Anne Euphémie Ythier	<u>19/09/1789</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>10/04/1872</u> [a]	
08	Joseph Ravaire	<u>17/04/1742</u> [b]	27/11/1780 à	<u>28/01/1807</u> [a]	Maçon
09	Marie Jeanne Nicole Giruit	<u>06/06/1757</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>24/03/1807</u> [a]	
10	Edme Bezine	<u>09/04/1757</u> [a]	05/02/1782 à	<u>28/06/1844</u> [a]	Vigneron
11	Marie Jeanne Soudais	<u>04/11/1754</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>27/08/1797</u> [a]	
12	André Jean Appert	<u>17/05/1745</u> [a]	12/01/1767 à	<u>07/03/1795</u> [a]	Procureur
13	Madeleine Henriette Darnay	<u>22/10/1746</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>24/12/1808</u> [a]	
14	Edme Paul Ythier	<u>25/01/1758</u> [a]	18/01/1786 à	<u>13/05/1810</u> [a]	Laboureur
15	Anne Bernard	00/00/1764 [i]	<b>Venizy</b> (89)	<u>13/04/1854</u> [a]	
16	Louis Ravaire <sup>17</sup>	<u>16/10/1706</u> [b]	22/04/1738 à	Après 1753	Couvreur
17	Marguerite Hermange <sup>18</sup>	<u>24/11/1712</u> [d]	<b>Vallon/Gée</b> (72)	<u>11/04/1775</u> [b]	
18	Jean Giruit dit Jésusit <sup>19</sup>	<u>16/06/1721</u> [e]	21/01/1749 à	<u>29/04/1793</u> [a]	Vigneron
19	Marie Jeanne Bergère <sup>20</sup>	<u>02/04/1719</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>07/04/1776</u> [a]	
20	Edme Bezine <sup>21</sup>	<u>07/01/1722</u> [a]	15/04/1755 à	<u>18/01/1780</u> [a]	Vigneron
21	Jeanne Arnault <sup>22</sup>	<u>27/07/1733</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>22/02/1814</u> [a]	
22	Antoine Soudais <sup>23</sup>	<u>16/01/1727</u> [f]	18/01/1752 à	<u>18/04/1768</u> [a]	Vigneron
23	Marie Delagneau <sup>24</sup>	<u>09/01/1726</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>25/01/1785</u> [a]	
24	Pierre Appert <sup>25</sup>	<u>02/08/1705</u> [a]	22/01/1733 à	<u>02/06/1757</u> [a]	Procureur
25	Madeleine Franç. Lhuillier <sup>26</sup>	<u>11/11/1714</u> [g]	<b>Chailley</b> (89)	<u>11/11/1786</u> [a]	
26	Nicolas André Darnay <sup>27</sup>	<u>03/12/1719</u> [a]	19/01/1740 à	<u>09/01/1750</u> [a]	Laboureur
27	Marie Madeleine Vallours <sup>28</sup>	<u>22/07/1717</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>02/11/1776</u> [a]	
28	Nicolas Ythier <sup>29</sup>	<u>09/12/1731</u> [h]	18/01/1752 à	<u>28/01/1789</u> [a]	Laboureur
29	Anne Valtat <sup>30</sup>	<u>02/06/1726</u> [a]	<b>Champlost</b> (89)	<u>01/02/1803</u> [a]	
30	Claude Bernard <sup>31</sup>	<u>27/12/1733</u> [j]	10/06/1759 à	<u>30/06/1810</u> [c]	Laboureur
31	Reine Pouillot <sup>32</sup>	<u>25/02/1734</u> [c]	<b>Paris</b> (75)	<u>14/08/1806</u> [c]	

**Cliquez sur les dates soulignées pour accéder aux actes en ligne !**

**Légendes des lieux de naissance et décès :** [a] Champlost (89) ; [b] Vallon-sur-Gée (72) ; [c] Venizy (89) ; [d] Chemiré-le-Gaudin (72) ; [e] Vaudeurs (89) ; [f] Dilo (89) ; [g] Chailley (89) ; [h] Mercy (89) ; [i] Paris (75) ; [j] Vitry-le-François (51).

<sup>17</sup> Fils du maçon Michel Ravaire et d'Anne Coustard, mariés vers 1697.

<sup>18</sup> Fille de Philbert Hermange et de Marguerite Liger, mariés le 20 février 1702 à Maigné (Sarthe).

<sup>19</sup> Fils du manouvrier Léonard Giruit dit Jésusit et d'Anne Leclerc, mariés le 3 mai 1714 à Cerisiers (Yonne).

<sup>20</sup> Fille du maréchal-ferrant François Bergère et d'Edmée Delagneau, mariés le 23 juillet 1709 à Champlost (Yonne).

<sup>21</sup> Fils de Louis Bezine et de Jeanne Evrat, mariés le 15 novembre 1718 à Champlost (Yonne).

<sup>22</sup> Fille du laboureur Jacques Arnault et de Marguerite Gâtellier, mariés le 9 février 1728 à Champlost (Yonne).

<sup>23</sup> Fils du laboureur Michel Soudais et de Jeanne Goulley, mariés le 22 février 1724 à Champlost (Yonne).

<sup>24</sup> Fille du vigneron Jean Delagneau et de Marie Delagneau, mariés le 24 novembre 1711 à Champlost (Yonne).

<sup>25</sup> Fils du lieutenant au bailliage André Appert et d'Anne Thierriat, mariés le 27 novembre 1696 à Champlost (Yonne).

<sup>26</sup> Fille du lieutenant en la prévôté Pierre Lhuillier et de Marie Frouit, mariés le 17 juin 1710 à Chailley (Yonne).

<sup>27</sup> Fils du laboureur Jacques Darnay et de Marguerite Bergère, mariés le 14 juillet 1716 à Champlost (Yonne).

<sup>28</sup> Fille du lieutenant au bailliage Nicolas Vallours et de Jeanne Bournet, mariés le 18 janvier 1712 à Vaudeurs (Yonne).

<sup>29</sup> Fils du laboureur Claude Ythier et de Françoise Labelle, mariés le 8 février 1729 à Champlost (Yonne).

<sup>30</sup> Fille du procureur fiscal maître Eloi Valtat et de Jeanne Darnay, mariés le 18 février 1716 à Champlost (Yonne).

<sup>31</sup> Fils du vigneron Laurent Bernard et d'Elisabeth Morizot, mariés le 31 janvier 1719 à Vitry-le-François (Marne).

<sup>32</sup> Fille du laboureur Jean Pouillot et de Marguerite Jossier, mariés le 5 février 1732 à Venizy (Yonne).

## Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

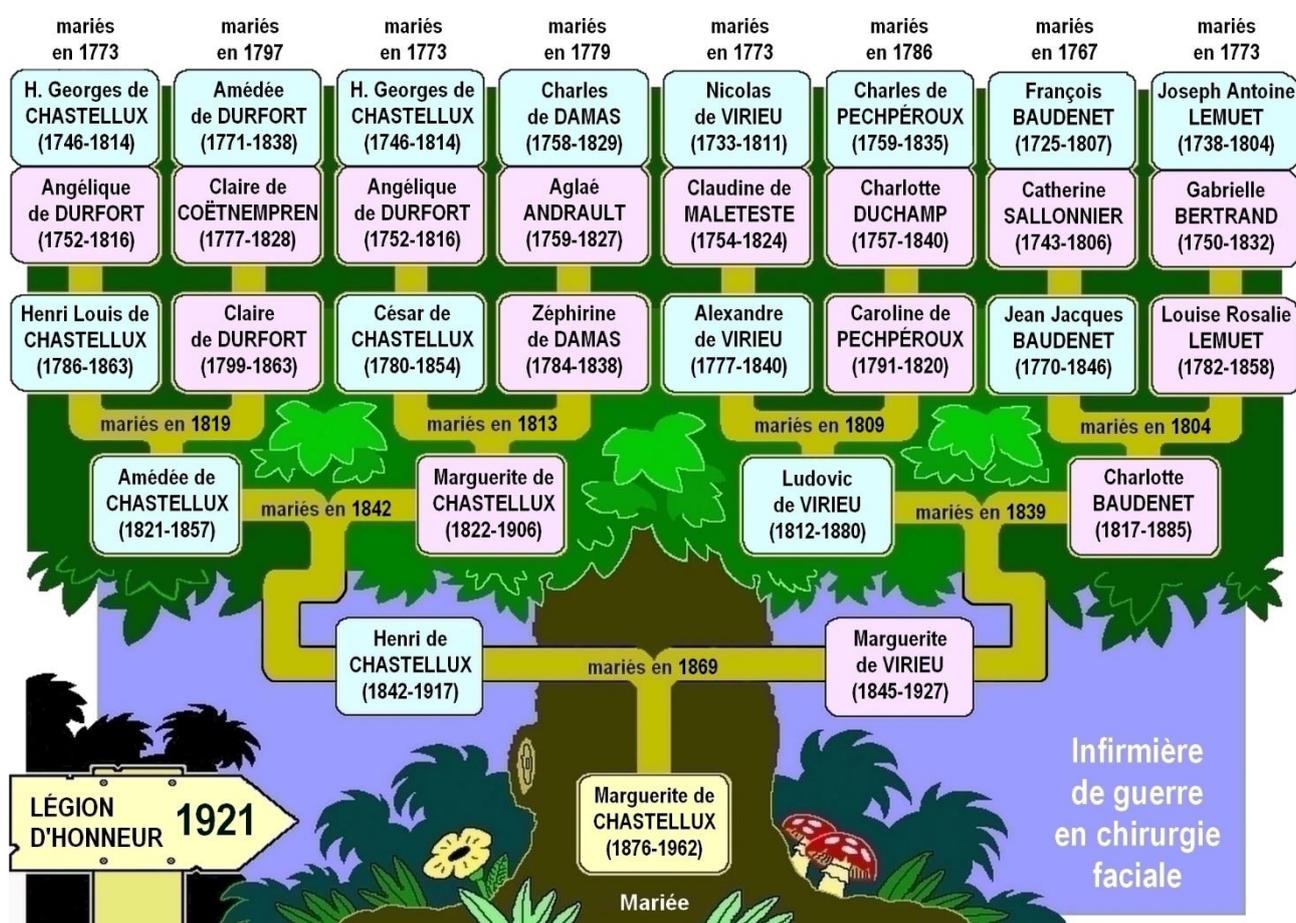
### Médaille n° 5 : *Marie Marguerite Thérèse de Chastellux (1876-1962)*

– Mme Dominique Baillot –

La comtesse Marie Marguerite Thérèse de Chastellux, épouse d'Edouard de Warren, reçoit la Légion d'honneur le 12 mars 1921, sur proposition du maréchal Foch pour récompenser les multiples services civils et militaires qu'elle a rendus. Elle obtient un diplôme d'infirmière bénévole de la S.S.B.M. (ou *Société de secours aux blessés militaires*), forme des infirmières puis suit son époux en Tunisie où elle supervise le fonctionnement des dispensaires destinés aux populations indigènes. Au cours de la Grande Guerre, elle sert comme infirmière à l'arrière du front, où elle accueille les blessés évacués. Les soins qu'elle prodigue sont de plus en plus pointus, et elle finit par se spécialiser dans la chirurgie faciale. Elle dirige aussi la maison de rééducation professionnelle des mutilés, donnant en même temps des cours de français. Une fois la paix revenue, elle s'efforce de venir en aide aux populations des régions dévastées.



**Légion d'honneur**



1. **Marie Marguerite Thérèse de Chastellux**, comtesse issue de la noblesse du sud de l'Yonne, connue sous le prénom usuel de Marguerite, *née le 3 avril 1876 à Chastellux-sur-Cure* (Yonne). Son père, Henri Paul César, duc de Rozan, marquis de Duras-Chastellux, comte de Chastellux, est archéologue et historien. Il descend du maréchal de France Claude de Beauvoir, seigneur de Chastellux, qui remporta le 31 juillet 1423 la bataille de Cravant. Sa mère Marguerite de Virieu, originaire de l'Yonne, descend également, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, d'une longue lignée de nobles. Dans ces deux branches, un très grand nombre d'hommes ont exercé des fonctions politiques et militaires pendant et après l'Ancien Régime. Marguerite de Chastellux se marie le 6 juillet 1898 en la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement, à Paris, avec le comte Edouard de Warren (1871-1962), descendant de réfugiés britanniques en Lorraine restés fidèles à la dynastie écossaise des Stuart, capitaine de cavalerie puis député de Meurthe-et-Moselle. Marguerite de Chastellux décède à Paris un mois à peine après son mari, le 12 juin 1962 en son domicile situé au n° 92 de l'avenue Victor-Hugo, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement parisien.

**LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE DE MARIE MARGUERITE THÉRÈSE DE CHASTELLUX**

N°	Nom de ses ancêtres	Naissance	Mariage	Décès	Métier
02	Henri de Chastellux	<u>03/11/1842</u> [a]	<u>03/05/1869</u> à	22/08/1917 [b]	Historien
03	Marguerite de Virieu	<u>04/10/1845</u> [d]	<b>Annoux</b> (89)	23/11/1927 [c]	
04	Amédée de Chastellux	20/01/1821 [e]	12/01/1842 à	<u>03/09/1857</u> [f]	Conseiller
05	Marguerite de Chastellux	22/07/1822 [e]	<b>Paris</b> (75)	<u>06/11/1906</u> [f]	
06	Ludovic de Virieu	<u>06/02/1812</u> [g]	<u>04/02/1839</u> à	<u>10/11/1880</u> [d]	Conseiller
07	Charlotte Baudenet d'Annoux	09/05/1817 [?]	<b>Annoux</b> (89)	<u>06/01/1885</u> [f]	
08	Henri-Louis de Chastellux	<u>28/02/1786</u> [h]	28/08/1819 à	03/03/1863 [e]	Député
09	Claire de Durfort-Duras	25/09/1799 [i]	<b>Paris</b> (75)	11/11/1863 [e]	
10	César-Laurent de Chastellux	<u>14/02/1780</u> [h]	17/11/1813 à	<u>08/09/1854</u> [f]	Pair
11	Zéphirine de Damas d'Antigny	05/10/1784 [e]	<b>Paris</b> (75)	<u>22/11/1838</u> [j]	
12	Joseph Marie Alex. de Virieu	17/11/1777 [e]	<u>02/08/1809</u> à	01/11/1840 [k]	Colonel
13	Marie Caroline de Pechpérour	27/10/1791 [g]	<b>Epoisses</b> (21)	<u>21/04/1820</u> [l]	
14	Jean J. C. Baudenet d'Annoux	<u>06/04/1770</u> [d]	<u>06/02/1804</u> à	<u>10/01/1846</u> [d]	Capitaine
15	Louise Lemuet de Bellombre	14/02/1782 [m]	<b>Auxerre</b> (89)	<u>12/11/1858</u> [d]	
16	Henri-Georges de Chastellux <sup>33</sup>	13/10/1746 [e]	<u>21/04/1773</u> à	07/04/1814 [e]	Général
17	Angélique de Durfort-Civrac <sup>34</sup>	<u>04/12/1752</u> [h]	<b>Saint-Cyr</b> (78)	14/11/1816 [e]	
18	Amédée de Durfort-Duras <sup>35</sup>	05/04/1771 [e]	27/11/1797 à	<u>01/08/1838</u> [h]	Général Essayiste
19	Claire de Coëtnempren <sup>36</sup>	27/02/1777 [n]	<b>Londres</b> (GB)	16/01/1828 [t]	
20	Henri-Georges de Chastellux <sup>37</sup>	15/10/1746 [e]	<u>21/04/1773</u> à	07/04/1814 [e]	Général
21	Angélique de Durfort-Civrac <sup>38</sup>	<u>04/12/1752</u> [h]	<b>Saint-Cyr</b> (78)	14/11/1816 [e]	
22	Charles de Damas d'Antigny <sup>39</sup>	28/10/1758 [e]	11/04/1779 en	05/03/1829 [e]	Pair
23	Aglaré Andrault de Langeron <sup>40</sup>	02/08/1759 [e]	un lieu inconnu	24/01/1827 [?]	
24	Nicolas Alexandre de Virieu <sup>41</sup>	28/08/1733 [p]	04/05/1773 à	02/03/1811 [e]	Général
25	Claudine de Maleteste <sup>42</sup>	00/00/1754 [?]	<b>Versailles</b> (78)	01/02/1824 [e]	
26	Charles de Pechpérour <sup>43</sup>	<u>26/09/1759</u> [g]	31/05/1786 en	<u>09/03/1835</u> [g]	
27	Charlotte Victoire Duchamp <sup>44</sup>	27/06/1757 [q]	un lieu inconnu	<u>19/02/1840</u> [g]	
28	François Baudenet d'Annoux <sup>45</sup>	<u>21/05/1725</u> [r]	<u>21/07/1767</u> à	<u>05/05/1807</u> [d]	Capitaine
29	Catherine Sallonier <sup>46</sup>	11/01/1743 [?]	<b>Moulins-E.</b> (58)	<u>20/09/1806</u> [d]	
30	Joseph Lemuet de Bellombre <sup>47</sup>	<u>19/04/1738</u> [m]	21/04/1773 à	<u>24/10/1804</u> [o]	Capitaine
31	Gabrielle Bertrand <sup>48</sup>	<u>03/10/1750</u> [u]	<b>Paris</b> (75)	<u>08/01/1832</u> [m]	

**Légendes des lieux de naissance et décès :** [a] Boulleret (18) ; [b] Lucy-le-Bois (89) ; [c] Vault-de-Lugny (89) ; [d] Annoux (89) ; [e] Paris (75) ; [f] Chastellux (89) ; [g] Epoisses (21) ; [h] Versailles (78) ; [i] Teddington (GB) ; [j] Commarin (21) ; [k] Berne (CH) ; [l] Hyères (83) ; [m] Auxerre (89) ; [n] Brest (29) ; [o] Escolives (89) ; [p] Faverges (38) ; [q] Dole (39) ; [r] Lormes (58) ; [s] Moulins-Engilbert (58) ; [t] Nice (06) ; [u] Troyes (10).

<sup>33</sup> Fils de César François de Chastellux et d'Olympe Elisabeth Jubert du Thil, mariés le 22 février 1745 à Paris (75).

<sup>34</sup> Fille d'Emeric Joseph de Durfort-Civrac et de Marie Anne de La Faurie de Monbadon, mariés le 21 août 1744.

<sup>35</sup> Fils d'Augustin de Durfort-Duras et de Louise Charlotte Philippine de Noailles, mariés le 10 décembre 1760.

<sup>36</sup> Fille d'Armand de Coëtnempren et de Claire d'Alesso d'Eragny, mariés le 7 janvier 1772 à Trois-Îlets (Martinique).

<sup>37</sup> Fils de César François de Chastellux et d'Olympe Elisabeth Jubert du Thil, mariés le 22 février 1745 à Paris (75).

<sup>38</sup> Fille d'Emeric Joseph de Durfort-Civrac et d'Anne de La Faurie de Monbadon, mariés le 21 août 1744.

<sup>39</sup> Fils de François Jacques de Damas et de Zéphirine Félicité de Rochechouart, mariés le 4 octobre 1755 à Paris (75).

<sup>40</sup> Fille de Charles Claude Andrault de Langeron et de Marie Louise Perrinet, mariés le 15 janvier 1754 à Versailles (78).

<sup>41</sup> Fils d'André Nicolas de Virieu et de Louise Marie de Boffin, mariés le 18 octobre 1720 à La Bâtie-Montgascon (38).

<sup>42</sup> Fille de Jean Louis de Maleteste et Claudine Pillot de Fougerette, mariés le 20 novembre 1752 à Autun (71).

<sup>43</sup> Fils de Charles de Pechpérour-Comminges et de Louise Adélaïde Durey, mariés le 19 juin 1758 à Paris (75).

<sup>44</sup> Fille de Jean Duchamp d'Assaut et de Rosalie du Tillet de Montramé, mariés le 5 février 1755 à Soisy-Bouy (77).

<sup>45</sup> Fils d'Etienne Guillaume Baudenet et de Jeanne Laureau, mariés le 29 juillet 1721 à Santigny (89).

<sup>46</sup> Fille de Guillaume Sallonier de Chaligny et d'Anne Jacqueline Rousseau, mariés le 24 juillet 1731 à Lormes (58).

<sup>47</sup> Fils de Joseph Christophe Lemuet et d'Anne Camusat de Riancey, mariés le 6 septembre 1735 à Troyes (10).

<sup>48</sup> Fille de Joseph Pierre Bertrand et d'Elisabeth Gabrielle Charpy, mariés le 31 juillet 1742 à Troyes (10).

## Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

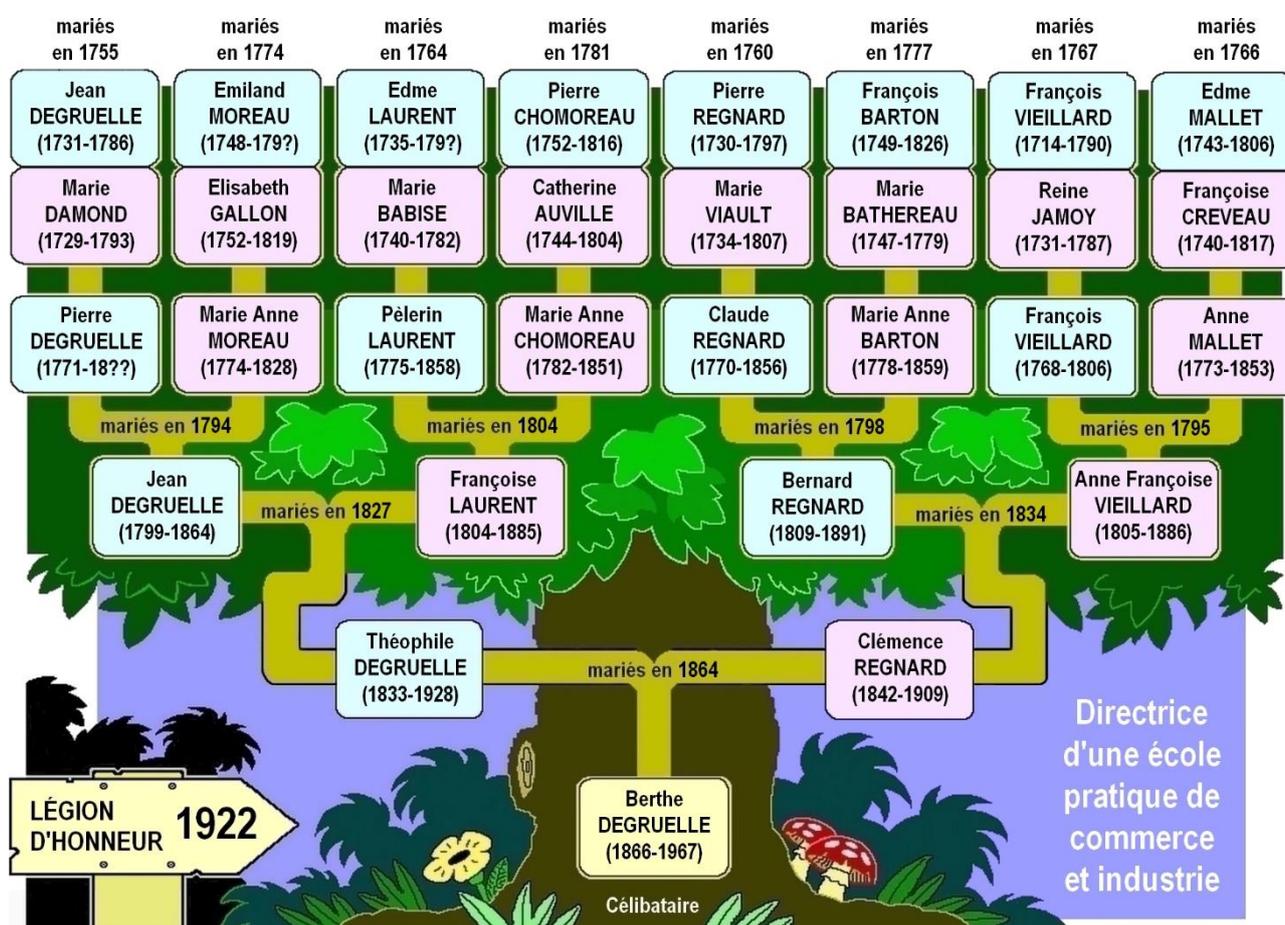
### Médaille n° 6 : Marie Berthe Degruelle (1866-1967)

– Mme Dominique Baillot –

Marie Berthe Degruelle obtient la Légion d'honneur le 30 juillet 1922, qu'elle reçoit des mains du préfet de la Seine-Inférieure en récompense de sa carrière fulgurante dans l'enseignement. Après avoir étudié à l'École normale d'Auxerre de 1881 à 1884, en la rue du Collège, elle enseigne à l'école primaire des filles à Villeneuve-sur-Yonne de 1884 à 1887, comme institutrice adjointe. À 21 ans, elle est nommée maîtresse adjointe à l'École normale de Vannes, en Bretagne. Elle s'établit enfin en Normandie où elle devient professeure à l'École normale de Rouen en 1889. Elle finit par occuper le poste de directrice de l'École pratique de Commerce et d'Industrie de Rouen pour les jeunes filles, dès 1901. Elle est infirmière de 1914 à 1918 à Saint-Sever (Landes). Elle s'investit en outre dans de nombreuses associations caritatives, plutôt laïques, comme la Fraternelle laïque, l'Université populaire ou le Foyer féminin de l'Abri.<sup>49</sup>



Légion d'honneur



1. **Marie Berthe Degruelle**, connue sous le prénom de Berthe, **née le 8 mars 1866 à Ligny-le-Châtel** (Yonne). Son père, Théophile Maximilien, a vu le jour à Sainte-Colombe-sur-Loing en Puisaye. Il perpétue, comme son propre père, la tradition familiale de sabotiers originaires de la Loire. C'est vers 1790 que son ancêtre, Pierre Degruelle, ne repart pas dans la Loire pour y passer l'hiver, puisqu'il épouse une femme de Taingy et fonde une famille à Sainte-Colombe. La mère de Berthe Degruelle, Marie Clémence Regnard, est issue pour sa part de vigneron vivant à Ligny-le-Châtel. Berthe Degruelle a un frère aîné, Etienne Alexandre, né en 1858, qui est clerc d'huissier. La promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur est finalement refusée à Berthe Degruelle, mais on lui décerne le grade d'officier de l'ordre national du Mérite en 1967, à 101 ans, quelques mois avant son décès ! Elle meurt célibataire le 11 septembre 1967 à Rouen, dans une maison de retraite.

<sup>49</sup> AD Yonne, T supplément 3390 ; et la base Léonore en ligne. Voir les dossiers consacrés à Marie Berthe Degruelle !

**LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE DE MARIE BERTHE DEGRUELLE**

N°	Nom de ses ancêtres	Naissance	Mariage	Décès	Métier
02	Théophile Degruelle	<u>26/04/1833</u> [a]	<u>29/02/1864</u> à	<u>22/03/1928</u> [b]	Sabotier
03	Marie Clémence Regnard	<u>04/03/1842</u> [b]	<b>Ligny-le-Châtel</b>	<u>20/01/1909</u> [b]	
04	Jean Degruelle	<u>15/12/1799</u> [a]	<u>21/02/1827</u> à	<u>14/08/1864</u> [a]	Sabotier
05	Françoise Laurent	<u>09/10/1804</u> [a]	<b>Sainte-Colombe</b>	<u>17/05/1885</u> [a]	Couturière
06	Bernard Regnard	<u>07/06/1809</u> [b]	<u>07/01/1834</u> à	<u>04/01/1891</u> [b]	Vigneron
07	Anne Françoise Vieillard	<u>11/08/1805</u> [b]	<b>Ligny-le-Châtel</b>	<u>08/08/1886</u> [b]	
08	Pierre Degruelle	<u>18/12/1771</u> [c]	<u>13/02/1794</u> à	<i>Après 1828</i>	Manouvrier
09	Marie Anne Moreau	<u>16/11/1774</u> [d]	<b>Levis</b> (89)	<u>31/12/1828</u> [e]	Domestique
10	Pèlerin Laurent	<u>30/10/1775</u> [f]	<u>24/01/1804</u> à	<u>22/01/1858</u> [a]	Maréchal
11	Marie Anne Chomoreau	<u>04/09/1782</u> [a]	<b>Sainte-Colombe</b>	<u>06/03/1851</u> [a]	
12	Claude Didier Regnard	<u>23/05/1770</u> [b]	<u>14/09/1798</u> à	<u>02/04/1856</u> [b]	Vigneron
13	Marie Anne Barton	<u>28/03/1778</u> [b]	<b>Ligny-le-Châtel</b>	<u>04/12/1859</u> [b]	
14	Jean François Vieillard	<u>14/02/1768</u> [b]	<u>03/02/1795</u> à	<u>14/02/1806</u> [b]	Vigneron
15	Anne Mallet	<u>01/01/1773</u> [b]	<b>Ligny-le-Châtel</b>	<u>17/02/1853</u> [b]	
16	Jean Degruelle <sup>50</sup>	<u>15/04/1731</u> [c]	<u>23/09/1755</u> à	<u>27/10/1786</u> [c]	Laboureur
17	Marie Damond <sup>51</sup>	<u>24/10/1729</u> [c]	<b>Gumières</b> (42)	<u>20/03/1793</u> [c]	
18	Emiland Moreau <sup>52</sup>	<u>19/09/1748</u> [d]	<u>12/01/1774</u> à	1790 ou 1791	Laboureur
19	Elisabeth Gallon <sup>53</sup>	<u>17/04/1752</u> [d]	<b>Taingy</b> (89)	<u>28/05/1819</u> [d]	
20	Edme Laurent <sup>54</sup>	<u>01/12/1735</u> [f]	<u>07/02/1764</u> à	<i>Après 1782</i>	Laboureur
21	Marie Babise <sup>55</sup>	<u>22/04/1740</u> [g]	<b>Bouhy</b> (58)	<u>20/12/1782</u> [f]	
22	Pierre Nicaise Chomoreau <sup>56</sup>	<u>14/12/1752</u> [e]	<u>06/02/1781</u> à	<u>31/01/1816</u> [a]	Maréchal
23	Catherine Auville <sup>57</sup>	<u>25/06/1744</u> [a]	<b>Sainte-Colombe</b>	<u>26/09/1804</u> [a]	
24	Pierre Regnard <sup>58</sup>	<u>10/12/1730</u> [b]	<u>14/01/1760</u> à	<u>08/01/1797</u> [b]	Charron
25	Marie Viault <sup>59</sup>	<u>29/11/1734</u> [b]	<b>Ligny-le-Châtel</b>	<u>19/07/1807</u> [b]	
26	François Barton <sup>60</sup>	<u>03/03/1749</u> [b]	<u>04/02/1777</u> à	<u>06/03/1826</u> [b]	Cordier
27	Marie Louise Bathereau <sup>61</sup>	<u>07/06/1747</u> [h]	<b>Ligny-le-Châtel</b>	<u>30/06/1779</u> [b]	
28	François Vieillard <sup>62</sup>	<u>11/10/1714</u> [b]	<u>12/05/1767</u> à	<u>30/11/1790</u> [b]	Cordonnier
29	Reine Marie Jamoy <sup>63</sup>	<u>06/06/1731</u> [b]	<b>Ligny-le-Châtel</b>	<u>31/12/1787</u> [b]	
30	Edme François Mallet <sup>64</sup>	<u>29/07/1743</u> [b]	<u>08/04/1766</u> à	<u>21/10/1806</u> [b]	Instituteur
31	Françoise Creveau <sup>65</sup>	<u>31/03/1740</u> [i]	<b>Vergigny</b> (89)	<u>16/11/1817</u> [b]	

**Cliquez sur les dates soulignées pour accéder aux actes en ligne !**

**Légendes des lieux de naissance et décès :** [a] Sainte-Colombe-sur-Loing (89) ; [b] Ligny-le-Châtel (89) ; [c] Gumières (42) ; [d] Taingy (89) ; [e] Lainsecq (89) ; [f] Bouhy (58) ; [g] Dampierre-sous-Bouhy (58) ; [h] Maligny (89) ; [i] Vergigny (89).

<sup>50</sup> Fils du laboureur Jean Degruelle et de Claudine Fougerouse, mariés le 17 septembre 1724 à Gumières (42).

<sup>51</sup> Fille du laboureur Michel Damond et de Toussainte Claveloux, mariés le 13 août 1723 à Gumières (42).

<sup>52</sup> Fils du charron Pierre Moreau et de Reine Lécolle, mariés le 10 janvier 1747 à Taingy (89).

<sup>53</sup> Fille du marchand Eloi Gallon et de Colombe Roblin, mariés le 26 février 1748 à Taingy (89).

<sup>54</sup> Fils du vigneron Antoine Laurent et de Marguerite Billault, mariés le 1<sup>er</sup> février 1735 à Bouhy (58).

<sup>55</sup> Fille de Vérain Babise et de Marie Mercier, mariés le 18 janvier 1735 à Dampierre-sous-Bouhy (58).

<sup>56</sup> Fils du vigneron Pierre Chomereau et de Monique Merlot, mariés le 8 janvier 1737 à Lainsecq (89).

<sup>57</sup> Fille du maréchal-ferrant Louis Auville et de Suzanne Ledroit, mariés le 4 février 1739 à Saint-Fargeau (89).

<sup>58</sup> Fils du laboureur Jean Regnard et de Marie Anne Blonde, mariés le 10 février 1727 à Maligny (89).

<sup>59</sup> Fille du laboureur Edme Viault et de Marie Jousot, mariés le 16 janvier 1731 à Ligny-le-Châtel (89).

<sup>60</sup> Fils du cordier Pierre Barton et de Marguerite Guenin, mariés le 30 août 1728 à Ligny-le-Châtel (89).

<sup>61</sup> Fille du vigneron Jean Bathereau et d'Anne Jacob, mariés le 19 janvier 1739 à Ligny-le-Châtel (89).

<sup>62</sup> Fils du laboureur François Vieillard et de Marie Robert, mariés le 22 septembre 1711 à Chéu (89).

<sup>63</sup> Fille du cordonnier Philippe Jamoy et de Marie Villetard, mariés le 14 février 1724 à Ligny-le-Châtel (89).

<sup>64</sup> Fils du receveur Edme Mallet et de Geneviève Lhoste, mariés le 11 septembre 1730 à Ligny-le-Châtel (89).

<sup>65</sup> Fille du greffier Guillaume Creveau et de Louise Baullerot, mariés le 13 janvier 1728 à Vergigny (89).

## De l'ombre à la lumière : Le parcours des registres paroissiaux de Saint-Bris-le-Vineux

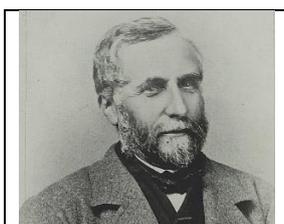
– Céline Cros, archiviste <sup>66</sup> –

Si les archives ne se perdent pas, elles empruntent parfois des chemins détournés pour parvenir jusqu'à nous ! La reprise du classement d'archives des paroisses entrées aux Archives départementales depuis les années 1970 a été l'occasion, au cours de l'été 2024, de redécouvrir des registres de baptêmes, mariages et sépultures, dont les plus anciens remontent au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de vieux registres paroissiaux de Saint-Bris-le-Vineux, réputés disparus depuis plus d'un siècle et remis à la disposition du public.

Parmi toutes les missions confiées à Maximilien Quantin, premier archiviste du département qui a exercé aux Archives de l'Yonne entre 1833 et 1879, figure le contrôle des archives des communes. Un arrêté préfectoral daté du 28 octobre 1842 le charge ainsi de l'inspection des archives des sous-préfectures, des communes et des hôpitaux. Aussi, entre 1842 et 1866,<sup>67</sup> à l'exception de la période 1855-1859 où il doit suspendre ses fonctions pour cause de surmenage, l'archiviste départemental parcourt le département. Il visite les communes et, à cette occasion, réalise, ou fait réaliser dans le cas de communes trop éloignées, des dépouillements des registres paroissiaux et des titres anciens conservés dans les mairies. L'ensemble des notes recueillies lors de ces déplacements est compilé dans l'instrument de recherche de la sous-série E supplément, publié dans le tome 1<sup>er</sup> de l'*Inventaire sommaire des archives de l'Yonne* (séries A à F) en 1868.

Lors de sa venue en mairie de Saint-Bris-le-Vineux, Maximilien Quantin (1814-1891) constate l'existence d'une collection de dix registres paroissiaux couvrant la période de 1544 à 1792. Outre la transcription des informations qu'il juge importantes pour retracer l'histoire des familles locales dans l'ensemble de ces volumes, il prend également soin d'apposer une mention manuscrite (voir ci-contre) en marge du plus ancien de tous ces registres (1544-1603), insistant alors sur leur richesse et leur grand intérêt pour documenter l'histoire du département : « *Les inscriptions marginales de l'année 1567-68, Auxerre, Quenne, Augy et autres, indiquent l'existence d'enfants originaires de ces lieux qui ont été apportés à Saint-Bris pour recevoir le baptême parce que la ville d'Auxerre et les lieux voisins non fermés étaient au pouvoir des huguenots* ». <sup>68</sup>

95



Maximilien Quantin<sup>69</sup>

La longue tradition des inspections des archives des communes menées par les archivistes départementaux, devenus directeurs des Archives départementales, se perpétue encore aujourd'hui. Périodiquement des visites sont réalisées dans les mairies du département pour s'assurer des conditions de conservation des archives mais aussi de l'état des collections des principaux documents (registres paroissiaux, registres de l'état civil, délibérations des conseils municipaux et arrêtés municipaux, documentation cadastrale, etc.).

Malgré leur intérêt avéré pour l'Histoire, une partie des registres paroissiaux de Saint-Bris-le-Vineux sont rapidement introuvables : aucune des inspections réalisées depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle ne permet d'identifier la présence en mairie de Saint-Bris-le-Vineux de cinq registres paroissiaux (1544-1603, 1736-1750, 1751-1760, 1760-1770, 1771-1780).

<sup>66</sup> Responsable des archives anciennes, culturelles et publiques aux Archives départementales de l'Yonne.

<sup>67</sup> À compter de 1866 et à la suite de nouveaux problèmes de santé, Maximilien Quantin met définitivement un terme à ses tournées périodiques d'inspection.

<sup>68</sup> AD Yonne, E-dépôt 337 GG 1 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta505d26bf8b1acb51/daogrp/0/4>. Détail de la mention manuscrite de Maximilien Quantin portée sur le premier registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Bris-le-Vineux (1544-1603).

<sup>69</sup> AD Yonne, 24 Fi 24 : portrait photographique de Maximilien Quantin (milieu du XIX<sup>e</sup> siècle).

Le 11 octobre 1978, lorsque la commune de Saint-Bris, conformément à la réglementation,<sup>70</sup> dépose une partie de ses archives aux Archives de l'Yonne, ces cinq registres sont toujours manquants. La mémoire de leur existence passée apparaît sur le répertoire de dépôt accompagné de la mention « déficit », signifiant que la présence de ces documents a été attestée par un archiviste, même à une période ancienne, et surtout que tout espoir de les retrouver n'est pas perdu. Voici la page concernant Saint-Bris-le-Vineux :

Date : 11 octobre 1978  
 Provenance : Mairie de Saint-Bris  
 N° : 583 4 E 337

Observations	Désignation des Documents
	<p style="text-align: center;"><u>ARCHIVES COMMUNALES</u></p> <p><u>D - Administration</u></p> <p>D 1 - D 5 - Registres des délibérations du Conseil municipal (1788 - 1844)</p> <p style="padding-left: 40px;">D 1 - 1793 - 1835</p> <p style="padding-left: 40px;">D 2 - 1789 - an III</p> <p style="padding-left: 40px;">D 3 - An III - 1826</p> <p style="padding-left: 40px;">D 4 - 1824 - 1836</p> <p style="padding-left: 40px;">D 5 - 1836 - 1844</p> <p><u>E - Etat civil</u></p> <p style="padding-left: 40px;">- Registres paroissiaux EMS et état civil de Saint-Bris</p> <p>E 1 - 1544 - 1603 (déficit)</p> <p>E 2 - 1604 - 1667</p> <p>E 3 - 1668 - 1680</p> <p>E 4 - 1681 - 1700</p> <p>E 5 - 1701 - 1720</p> <p>E 6 - 1721 - 1735</p> <p>E 7 - 1735 - 1750 (déficit)</p> <p>E 8 - 1751 - 1760 ( <u>Id.</u> )</p> <p>E 9 - 1761 - 1770 ( <u>Id.</u> )</p> <p>E10 - 1771 - 1780 ( <u>Id.</u> )</p> <p>E11 - 1781 - 1792</p> <p>E12 - 1793 - an X (Naissances)</p> <p>E13 - 1793 - an X (Mariages)</p> <p>E14 - 1793 - an X (Décès)</p> <p>E15 - 1803 - 1812 (Naissances)</p> <p>E16 - 1803 - 1812 (Mariages)</p> <p>E17 - 1803 - 1812 (Décès)</p>

L'espoir renaît au cours de l'été 2024, lors du reclassement d'archives des paroisses. À partir des années 1970, certains documents trouvés dans des sacristies d'église et des presbytères par des prêtres affectataires, soucieux de protéger le patrimoine archivistique du Clergé,<sup>71</sup> sont régulièrement transférés aux Archives de l'Yonne. Pendant de nombreuses années, ces documents, quels que soient leur statut juridique (archives publiques ou archives privées), leur date de création (Ancien Régime, période concordataire de 1801 à 1905, période post-concordataire), ont été regroupés dans la sous-série 11 J.

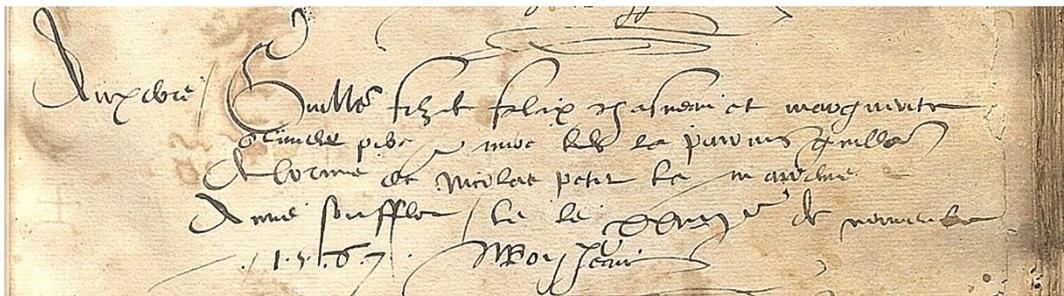
<sup>70</sup> En application de la loi n° 70-1200 du 21 décembre 1970, aujourd'hui codifiée dans les articles L 212-11 et suivants du Code du patrimoine, les communes de moins de deux mille habitants doivent déposer leurs archives sous certaines conditions de date aux Archives départementales. Les documents demeurent toutefois la propriété de la commune, bien que leur classement, leur conservation et leur communication soient délégués au service départemental d'archives territorialement compétent.

<sup>71</sup> Cette pratique est désormais encadrée par une convention en date du 10 mars 2011 liant l'association diocésaine de Sens et les Archives départementales de l'Yonne, fixant le cadre juridique de ces transferts d'archives.

En application du principe archivistique fondamental de respect des fonds et de leur contexte de production,<sup>72</sup> il a été décidé, en 2019, de reclasser l'ensemble de ces archives ecclésiastiques et de les réintégrer dans leurs fonds d'archives<sup>73</sup> de destination. Ainsi, les archives ayant le statut d'archives publiques ont été traitées (tri, classement, description, cotation) jusqu'en 2022. Elles ont été réparties entre la série G (fonds des fabriques d'église de l'Ancien Régime) et la sous-série 5 V (fonds des fabriques d'église de l'époque concordataire). Les instruments de recherche correspondants sont désormais consultables sur le site Internet des Archives départementales de l'Yonne.

Depuis 2023, le reclassement des archives privées des paroisses<sup>74</sup> a été entrepris. Parmi les archives de la paroisse de Saint-Bris-le-Vineux, cinq registres se démarquent. Comme les autres registres paroissiaux de la collection, ils concernent des actes de baptême, de mariage et de sépulture, mais, à la différence des autres registres qui couvrent le XIX<sup>e</sup> siècle, ceux-ci concernent l'Ancien Régime : il s'agit des registres perdus de Saint-Bris-le-Vineux, retrouvés dans un excellent état matériel de conservation !

Et quelle redécouverte ! Plusieurs de ses particularités font entrer le premier registre de la collection parmi les monuments du patrimoine archivistique icaunais. Tout d'abord, son ancienneté : le registre débute le 6 mai 1544, ce qui fait de lui l'un des dix plus anciens conservés dans le département.<sup>75</sup> Vient ensuite ce que Maximilien Quantin soulignait dans ses mentions manuscrites : outre les baptêmes des nouveau-nés saint-brisiens entre 1544 et 1603, ce registre contient également les actes de baptême des enfants nés à Auxerre et dans les paroisses avoisinantes (Quenne, Venoy, Champs, Vaux, Irancy, etc.), lesquels nourrissons, entre le 30 novembre 1567 et le 3 juin 1568,<sup>76</sup> ont été transportés à Saint-Bris-le-Vineux pour y être baptisés, puisque la ville d'Auxerre et ses environs sont aux mains des troupes protestantes. L'archiprêtre de Saint-Bris ne se contente pas de les baptiser : il prend également soin de mentionner dans chaque acte la paroisse de résidence de l'enfant et de ses parents. Ce luxe de détails permet ainsi aux historiens de pallier certaines lacunes dans les registres de ces paroisses environnantes, comme le montre l'exemple ci-dessous :<sup>77</sup>



<sup>72</sup> Le principe de respect des fonds suppose le respect de provenance d'un fonds d'archives avec le classement cohérent des documents qui le composent (sous-fonds, dossiers, etc., ayant eux-mêmes une cohérence interne). Ce principe implique de respecter l'intégrité matérielle et intellectuelle de chaque fonds, sans tenter de séparer les documents les uns des autres et sans les répartir dans des catégories artificielles en fonction de leur sujet.

<sup>73</sup> Un fonds d'archives se définit comme un ensemble de documents organiquement et automatiquement rassemblés par une entité physique ou morale dans le cadre de ses fonctions ou de son activité.

<sup>74</sup> Aux termes de la convention de 2011 liant l'association diocésaine de Sens et les Archives de l'Yonne, les archives privées des paroisses sont définies comme les documents relatifs aux sacrements produits depuis le Concordat de 1801, aux associations et aux confréries, ainsi que les archives produites depuis 1906.

<sup>75</sup> Les plus anciens registres sont ceux des paroisses Saint-Pierre-en-Vallée et Saint-Regnobert d'Auxerre, qui débutent respectivement en 1519 et en 1529, conservés aux Archives municipales d'Auxerre. Le plus ancien déposé aux Archives départementales de l'Yonne est celui de Lainsecq, dont les plus vieux actes remontent à 1535.

<sup>76</sup> La ville d'Auxerre est aux mains des troupes huguenotes du 28 septembre 1567 au 14 avril 1568, date à laquelle la paix signée le 23 mars précédent entre le roi Charles IX et les protestants entre en vigueur. Malgré ce traité et l'évacuation d'Auxerre, les huguenots restent dans les faubourgs et la proche périphérie de la ville, et de nombreuses tentatives d'incursion et des attaques se produisent jusqu'à l'automne 1568. Voir Lebeuf (Jean), *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots, et de la délivrance de la même ville les années 1567 et 1568* (1723). Voir aussi Challe (Ambroise), *Histoire des guerres du calvinisme et de la Ligue : dans l'Auxerrois, le Sénonais et les autres contrées qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne* (1863-1864).

<sup>77</sup> AD Yonne, E-dépôt 337 GG 1 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta505d26bf8b1acb51/daogrp/0/381>. Baptême le 24 novembre 1567 à Saint-Bris de Guillaume Chasneau, fils de Félix et Marguerite Olivier, venus d'Auxerre.

Comment ces registres se sont-ils retrouvés parmi les archives de la paroisse de Saint-Bris-le-Vineux, alors que d'autres sont restés dans les archives de la commune ? Aucun indice ne permet de le savoir. Ces cinq registres, désormais, ont retrouvé leur fonds d'archives<sup>78</sup> : ils sont conservés parmi les archives déposées de la commune de Saint-Bris-le-Vineux aux Archives départementales, sous la cote E-dépôt 337.

Comme l'ensemble des registres paroissiaux et d'état civil antérieurs aux années 1930, ils ont fait très rapidement l'objet d'une numérisation réalisée par l'atelier de reproduction des Archives départementales. Ils sont désormais consultables sur le site Internet des Archives de l'Yonne :

- GG 1 (1544-1603) : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta505d26bf8b1acb51/daogrp/0/1>.
- GG 7 (1736-1750) : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vtad970255c68190e37/daogrp/0/1>.
- GG 8 (1751-1760) : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vtabd162d9804824232/daogrp/0/1>.
- GG 9 (1761-1770) : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta200ed0a17ab708ad/daogrp/0/1>.
- GG 10 (1771-1780) : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta767913a42625775d/daogrp/0/1>.

Le cas des registres de Saint-Bris-le-Vineux n'est pas isolé. Les opérations de traitement archivistique des archives des paroisses ont également permis d'identifier l'existence d'autres registres inédits pour les quatre communes d'Arcy-sur-Cure (8 septembre 1686-2 janvier 1690, 1692-1693, 1699), La Ferté-Loupière (1719-6 février 1720, 1726-1730, 1792), Saint-Martin-sur-Ouanne (1674-1699), et Sermizelles (1651-1674). Comme les registres de Saint-Bris-le-Vineux, ils ont fait l'objet d'une réintégration dans leurs fonds d'archives (archives déposées des communes) et ont été ou seront numérisés ; aux termes de ces opérations, leur consultation sera possible depuis le site Internet des Archives départementales de l'Yonne :

<https://archives.yonne.fr>

## Qui sont mes lointains cousins célèbres ?

– Corinne Knockaert –

La généalogie ne consiste pas, uniquement, à rechercher ses ancêtres jusqu'à la nuit des temps. Cette discipline est également une ouverture sur toute la parentèle issue de ces ancêtres, où fourmillent de nombreux cousins et cousines, vivants ou disparus, célèbres ou inconnus, appelés à enrichir la petite histoire des familles dans la grande histoire des peuples. Je me suis intéressée plus particulièrement à la collecte de cousins et cousines célèbres, que je vous propose de découvrir dans *Généa-89* sous forme de devinettes. Le jeu consiste à présenter sur une page impaire la photographie d'une célébrité qui cousine avec moi, photographiée alors qu'elle était encore enfant, donc plus ou moins méconnaissable, puis de découvrir sur la page paire qui suit de qui il s'agit et les liens généalogiques qui me rattachent à elle.

Nous allons commencer ce jeu par une première devinette, facile à trouver pour un premier essai. D'autres devinettes seront posées dans les prochains numéros de *Généa-89*, plus difficiles pour donner plus de piquant. Il y aura des comédiens, des dirigeants, des écrivains, des politiques et autres célébrités.

### Devinette n° 1 : qui suis-je ?

Je suis la troisième des quatre filles de mes parents. Mon grand-père paternel était employé de librairie puis comptable. Il était originaire, par son père, de Haute-Garonne, et par sa mère de Seine-et-Marne. Ma grand-mère paternelle était la fille d'un Belge venu de Flandre et d'une Suissesse venue du canton de Fribourg. Mon grand-père maternel était sellier et bourrelier. Il était originaire, par ses père et mère, de Seine-Maritime. Ma grand-mère maternelle était elle aussi originaire de Seine-Maritime par ses parents. Je suis donc à moitié Normande, par ma mère. Par mon père, je suis Occitane et Francilienne pour un quart, et Belge et Suissesse pour l'autre quart. C'est en Normandie, la terre de mes ancêtres maternels, que j'ai soudain acquis ma célébrité. Outre le français, ma langue natale, je parle l'anglais, l'italien et j'ai quelque notion d'espagnol. Je suis la mère de deux enfants. Je suis...



Studio Harcourt 1952

<sup>78</sup> La loi des 20 et 25 septembre 1792, tout en créant les registres de l'état civil dans lesquels les actes de naissance, de mariage et de décès sont désormais transcrits, prévoit la nationalisation des anciens registres paroissiaux. Ils deviennent ainsi des archives appartenant aux communes.

## Réponse n° 1 : je suis Catherine Deneuve (née Catherine Fabienne Dorléac).

Née le 22 octobre 1943 à Paris

Mère de 2 enfants : **Christian** fils de **Roger**

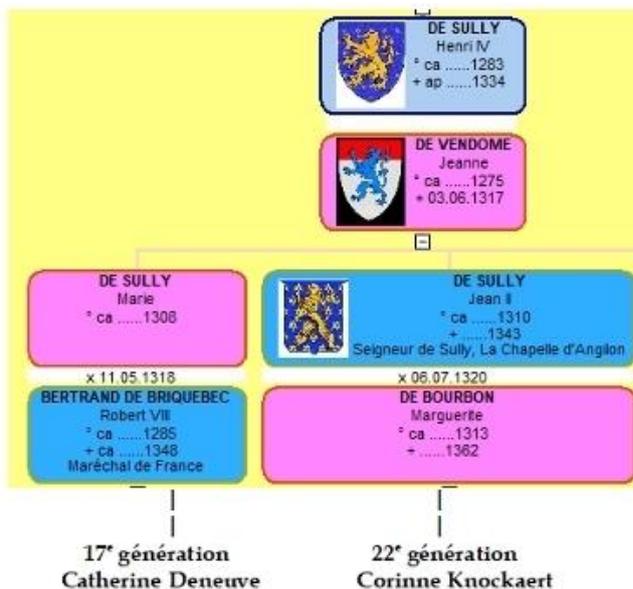
**Vadim** et **Chiara** fille de **Marcello Mastroianni**

Catherine Deneuve a tourné notamment dans

*Les Parapluies de Cherbourg*, *Répulsion*, *Les Demoiselles de Rochefort*, *Belle de jour*, *La Sirène du Mississippi*, *Peau d'âne*, *Le Sauvage*, *Le Dernier métro*, *Indochine*, *Ma saison préférée*, *Adieu à demain...*



Festival de Cannes 2000, par Rita Molnár (Wikipedia).



## Les deux mariages d'une morte à Treigny en 1823 et 1835

– André Fournerat –

On a coutume de brocarder les Corses qui font voter les morts. Mais les Poyaudins ne les avaient pas attendus pour marier les défuntés ! Le 16 juin 1823, à Treigny, Jean Corde épousa « Marie Thérèse Pouillot, manouvrière au Boissenet, née à la Pommeraie-Basse le 19 thermidor VII (6 août 1799), fille majeure d'Edme Pouillot, manouvrier à Peziers, et de Marie Thérèse Joliveau ». <sup>79</sup> Après la mort dudit Jean Corde, décédé le 9 mai 1828 à Treigny, <sup>80</sup> sa veuve convola de nouveau en justes noces : le 1<sup>er</sup> juin 1835, Bénigne François Rigaud épousa en effet la même « Marie Thérèse Pouillot, veuve en premières noces de feu Jean Corde, manouvrier, décédé au Boissenet le 9 mai 1828, manouvrière, trente-cinq ans, du Boissenet, née à la Pommeraie-Basse le 19 thermidor VII, fille majeure d'Edme POUILLOT, manouvrier, cinquante-six ans, et Marie Thérèse JOLIVEAU, soixante-trois ans, de Peziers ». <sup>81</sup> Ces deux mariages semblent aller de soi.

Si l'on consulte l'acte du 19 thermidor an VII mentionné dans les deux actes de mariage en question, on y trouve bien la naissance de « Marie Teraise POUILLAUT », fille d'Edme POUILLAUT et Marie Thérèse JOLLIVAUT. Les témoins sont Edme POUILLAUT, cardeur en laine, de la Pommeraie-Basse, Jean DEMON, laboureur, 21 ans, Marie MORISSET, 21 ans, tous de la Pommeraie. <sup>82</sup> Pourtant, dans le même registre, on trouve en date du 14 pluviôse an IX (3 février 1801) le décès de « Marie Theresse POUILLOT », 18 mois, fille d'Edme POUILLOT, ouvrier en laine à la Pommeraie, et de Marie JOLIVEAU. <sup>83</sup>

Comment une fillette née en 1799 et décédée en 1801 a-t-elle pu se marier en 1823 puis en 1835 ? Ses parents se sont épousés le 10 janvier 1797 à Treigny. Avant son décès, la fillette a eu une sœur cadette, Marie Anne, née à Treigny le 23 décembre 1800. C'est elle qui s'est mariée en 1823 et remariée en 1835, ceci sous les prénoms de Marie Thérèse comme sa mère, pour faire revivre un peu sa défunte sœur aînée.

<sup>79</sup> AD Yonne, 2E420, registre n° 14 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5346a6dadbe0e/daogrp/0/297>.

<sup>80</sup> AD Yonne, 2E420, registre n° 16 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5346a6db0a6f5/daogrp/0/239>.

<sup>81</sup> AD Yonne, 2E420, registre n° 17 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5346a6db1a1c5/daogrp/0/226>.

<sup>82</sup> AD Yonne, 2E420, registre n° 8 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5346a6da6b809/daogrp/0/96>.

<sup>83</sup> AD Yonne, 2E420, registre n° 8 : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5346a6da6b809/daogrp/0/276>.

## GRILLE TARIFAIRE DE NOS OUVRAGES SUR LULU.COM

*Cliquez sur les titres soulignés pour accéder aux ouvrages en ligne sur la plateforme de Lulu.com !*

### CAHIERS GÉNÉALOGIQUES DE L'YONNE DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR EN LIGNE LULU.COM

Cahiers	Adhérent	Public	Cahiers	Adhérent	Public	Cahiers	Adhérent	Public
<u>Tome 9</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 27</u>	23 euros	28 euros	<u>Tome 35</u>	21 euros	26 euros
<u>Tome 18</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 28</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 36</u>	24 euros	29 euros
<u>Tome 21</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 29</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 37</u>	21 euros	26 euros
<u>Tome 22</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 30</u>	23 euros	28 euros	<u>Tome 38</u>	19 euros	24 euros
<u>Tome 23</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 31</u>	22 euros	27 euros	<u>Tome 39</u>	18 euros	23 euros
<u>Tome 24</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 32</u>	24 euros	30 euros	<u>Tome 40</u>	12 euros	16 euros
<u>Tome 25</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 33</u>	15 euros	20 euros			
<u>Tome 26</u>	20 euros	25 euros	<u>Tome 34</u>	20 euros	25 euros			

### TABLES CANTONALES DES MARIAGES DE L'YONNE DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR LULU.COM

Tables (avant 1793)	Tarif réduit	Tarif public	Tables (avant 1793)	Tarif réduit	Tarif public
<u>Aillant-sur-Tholon 1</u>	25 euros	31 euros	<u>Ligny-le-Châtel</u>	25 euros	31 euros
<u>Aillant-sur-Tholon 2</u>	25 euros	32 euros	<u>L'Isle-sur-Serein</u>	18 euros	23 euros
<u>Ancy-le-Franc 1</u>	19 euros	24 euros	<u>Migennes</u>	20 euros	25 euros
<u>Ancy-le-Franc 2</u>	16 euros	21 euros	<u>Noyers-sur-Serein</u>	27 euros	34 euros
<u>Auxerre ville 1 hommes</u>	24 euros	29 euros	<u>Pont-sur-Yonne 1</u>	26 euros	33 euros
<u>Auxerre ville 2 hommes</u>	24 euros	29 euros	<u>Pont-sur-Yonne 2</u>	27 euros	34 euros
<u>Auxerre ville 3 femmes</u>	16 euros	21 euros	<u>Quarré-les-Tombes</u>	25 euros	31 euros
<u>Auxerre zone est</u>	24 euros	30 euros	<u>Saint-Fargeau 1</u>	19 euros	24 euros
<u>Auxerre zone ouest 1</u>	24 euros	29 euros	<u>Saint-Fargeau 2</u>	19 euros	24 euros
<u>Auxerre zone ouest 2</u>	12 euros	16 euros	<u>Saint-Florentin</u>	29 euros	36 euros
<u>Avallon 1</u>	24 euros	30 euros	<u>Saint-Julien-du-Sault 1</u>	19 euros	24 euros
<u>Avallon 2</u>	20 euros	25 euros	<u>Saint-Julien-du-Sault 2</u>	21 euros	26 euros
<u>Bléneau 1</u>	16 euros	21 euros	<u>Saint-Sauveur 1</u>	26 euros	33 euros
<u>Bléneau 2</u>	16 euros	21 euros	<u>Saint-Sauveur 2</u>	28 euros	35 euros
<u>Brienon-s-Armançon 1</u>	17 euros	22 euros	<u>Seignelay 1</u>	20 euros	25 euros
<u>Brienon-s-Armançon 2</u>	18 euros	23 euros	<u>Seignelay 2</u>	19 euros	24 euros
<u>Cerisiers</u>	21 euros	26 euros	<u>Sens intra-muros 1</u>	26 euros	33 euros
<u>Chablis 1</u>	20 euros	25 euros	<u>Sens intra-muros 2</u>	25 euros	32 euros
<u>Chablis 2</u>	19 euros	24 euros	<u>Sens banlieue est</u>	27 euros	34 euros
<u>Charny 1</u>	21 euros	26 euros	<u>Sens banlieue ouest</u>	26 euros	33 euros
<u>Charny 2</u>	21 euros	26 euros	<u>Sergines 1</u>	23 euros	28 euros
<u>Chéroy 1</u>	24 euros	29 euros	<u>Sergines 2</u>	22 euros	27 euros
<u>Chéroy 2</u>	22 euros	27 euros	<u>Tonnerre 1</u>	25 euros	31 euros
<u>Coulanges-la-Vineuse 1</u>	21 euros	26 euros	<u>Tonnerre 2</u>	25 euros	32 euros
<u>Coulanges-la-Vineuse 2</u>	22 euros	27 euros	<u>Toucy 1 hommes</u>	25 euros	32 euros
<u>Coulanges-sur-Yonne</u>	25 euros	31 euros	<u>Toucy 2 hommes</u>	19 euros	24 euros
<u>Courson-les-Carrières 1</u>	19 euros	24 euros	<u>Toucy 3 femmes</u>	17 euros	22 euros
<u>Courson-les-Carrières 2</u>	17 euros	22 euros	<u>Vermenton 1</u>	24 euros	29 euros
<u>Cruzy-le-Châtel 1</u>	20 euros	25 euros	<u>Vermenton 2</u>	22 euros	27 euros
<u>Cruzy-le-Châtel 2</u>	21 euros	26 euros	<u>Vézelay 1</u>	23 euros	28 euros
<u>Flogny-la-Chapelle 1</u>	20 euros	25 euros	<u>Vézelay 2</u>	25 euros	32 euros
<u>Flogny-la-Chapelle 2</u>	21 euros	26 euros	<u>Villeneuve-l'Archev. 1</u>	22 euros	27 euros
<u>Guillon 1</u>	16 euros	21 euros	<u>Villeneuve-l'Archev. 2</u>	20 euros	25 euros
<u>Guillon 2</u>	18 euros	23 euros	<u>Villeneuve-sur-Yonne 1</u>	25 euros	31 euros
<u>Joigny 1</u>	23 euros	28 euros	<u>Villeneuve-sur-Yonne 2</u>	24 euros	29 euros
<u>Joigny 2</u>	23 euros	28 euros			

*Cliquez sur le titre pour accéder à l'ouvrage !*

<b>Tables (après 1792)</b>	<b>Tarif réduit</b>	<b>Tarif public</b>	<b>Tables (après 1792)</b>	<b>Tarif réduit</b>	<b>Tarif public</b>
<a href="#">Auxerre (ville) 1</a>	29 euros	36 euros	<a href="#">Sens banlieue Est 1</a>	25 euros	31 euros
<a href="#">Auxerre (ville) 2</a>	28 euros	35 euros	<a href="#">Sens banlieue Est 2</a>	25 euros	32 euros
<a href="#">Auxerre (ville) 3</a>	30 euros	37 euros	<a href="#">Sens banlieue Est 3</a>	27 euros	34 euros
<a href="#">Avallon 1</a>	25 euros	31 euros	<a href="#">Sergines 1</a>	23 euros	28 euros
<a href="#">Avallon 2</a>	27 euros	34 euros	<a href="#">Sergines 2</a>	22 euros	27 euros
<a href="#">Avallon 3</a>	29 euros	36 euros	<a href="#">Toucy 1 hommes</a>	30 euros	38 euros
<a href="#">Avallon 4</a>	26 euros	33 euros	<a href="#">Toucy 2 hommes</a>	30 euros	38 euros
<a href="#">Bléneau 1</a>	30 euros	38 euros	<a href="#">Toucy 3 hommes</a>	30 euros	38 euros
<a href="#">Bléneau 2</a>	26 euros	33 euros	<a href="#">Toucy 4 femmes</a>	19 euros	24 euros
<a href="#">Bléneau 3</a>	30 euros	37 euros	<a href="#">Vermenton 1</a>	30 euros	37 euros
<a href="#">Bléneau 4</a>	17 euros	22 euros	<a href="#">Vermenton 2</a>	30 euros	37 euros
<a href="#">Quarré-les-Tombes 1</a>	20 euros	25 euros	<a href="#">Vermenton 3</a>	30 euros	37 euros
<a href="#">Quarré-les-Tombes 2</a>	20 euros	25 euros	<a href="#">Vermenton 4</a>	19 euros	24 euros
<a href="#">Saint-Fargeau 1</a>	28 euros	35 euros	<a href="#">Vézelay 1</a>	29 euros	36 euros
<a href="#">Saint-Fargeau 2</a>	30 euros	38 euros	<a href="#">Vézelay 2</a>	24 euros	30 euros
<a href="#">Sens ville 1 hommes</a>	30 euros	37 euros	<a href="#">Villeneuve-l'Archev. 1</a>	28 euros	35 euros
<a href="#">Sens ville 2 hommes</a>	30 euros	37 euros	<a href="#">Villeneuve-l'Archev. 2</a>	28 euros	35 euros
<a href="#">Sens ville 3 femmes</a>	15 euros	20 euros	<a href="#">Villeneuve-l'Archev. 3</a>	28 euros	35 euros
			<a href="#">Ville.-l'Archev. femmes</a>	14 euros	19 euros

*Cliquez sur le titre pour accéder à l'ouvrage !*

#### AUTRES OUVRAGES DE NOTRE CERCLE DISPONIBLES EN LIGNE SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR LULU.COM

<b>Contrats de mariage</b>	<b>Tarif réduit</b>	<b>Tarif public</b>	<b>Dictionnaire Dugenne</b>	<b>Tarif réduit</b>	<b>Tarif public</b>
<a href="#">Seignelay 1591-1877 1</a>	19 euros	24 euros	<a href="#">Tome 1 (lettres A à C)</a>	25 euros	31 euros
<a href="#">Seignelay 1591-1877 2</a>	19 euros	24 euros	<a href="#">Tome 2 (lettres D à K)</a>	24 euros	30 euros
<b>Auxerrois avant 1600</b>	<b>Tarif réduit</b>	<b>Tarif public</b>	<a href="#">Tome 3 (lettres L à O)</a>	24 euros	29 euros
<a href="#">Grand format, tome 1</a>	24 euros	31 euros	<a href="#">Tome 4 (lettres P à R)</a>	24 euros	30 euros
<a href="#">Grand format, tome 2</a>	24 euros	31 euros	<a href="#">Tome 5 (lettres S à Z)</a>	28 euros	35 euros
<a href="#">Grand format, tome 3</a>	24 euros	31 euros	<b>Histoires familiales</b>	<b>Tarif réduit</b>	<b>Tarif public</b>
<a href="#">Grand format, tome 4</a>	24 euros	31 euros	<a href="#">Famille Coutancier</a>	15 euros	20 euros
<a href="#">Grand format, tome 5</a>	24 euros	31 euros	<a href="#">Famille Delangre</a>	18 euros	23 euros
<a href="#">Grand format, tome 6</a>	24 euros	31 euros	<a href="#">Famille Jacquesson</a>	13 euros	17 euros
<a href="#">Grand format, tome 7</a>	24 euros	31 euros	<a href="#">Famille Martineau</a>	19 euros	24 euros
<a href="#">Grand format, tome 8</a>	24 euros	31 euros	<a href="#">Mme Brisson en Russie</a>	07 euros	07 euros
<a href="#">Petit format, tome 1</a>	21 euros	26 euros	<a href="#">Aïeux de M. Michelin</a>	14 euros	18 euros
<a href="#">Petit format, tome 2</a>	21 euros	26 euros	<a href="#">Ascendance de Colette</a>	12 euros	14 euros
<a href="#">Petit format, tome 3</a>	21 euros	26 euros	<b>Autres publications</b>	<b>Tarif réduit</b>	<b>Tarif public</b>
<a href="#">Petit format, tome 4</a>	21 euros	26 euros	<a href="#">Icaunais en Amérique</a>	12 euros	15 euros
<a href="#">Petit format, tome 5</a>	21 euros	26 euros	<a href="#">Révolution et Consulat</a>	12 euros	16 euros
<a href="#">Petit format, tome 6</a>	21 euros	26 euros	<a href="#">Prisonniers espagnols</a>	12 euros	16 euros
<a href="#">Petit format, tome 7</a>	21 euros	26 euros	<a href="#">Soldats de Montigny</a>	10 euros	11 euros
<a href="#">Petit format, tome 8</a>	21 euros	26 euros	<a href="#">Grande Guerre à Lindry</a>	10 euros	11 euros
<b>Autres avant 1600</b>	<b>Tarif réduit</b>	<b>Tarif public</b>	<a href="#">Poilus morts de Lindry</a>	15 euros	20 euros
<a href="#">Grand format, tome 1</a>	27 euros	34 euros	<a href="#">Vézelay en 1940</a>	14 euros	18 euros
<a href="#">Grand format, tome 2</a>	27 euros	34 euros	<a href="#">Chapelles d'Auxerre</a>	10 euros	10 euros
<a href="#">Petit format, tome 1</a>	23 euros	28 euros	<a href="#">Le Roi et la Sirène</a>	19 euros	24 euros
<a href="#">Petit format, tome 2</a>	23 euros	28 euros			

*Cliquez sur le titre pour accéder à l'ouvrage !*

**Consignes pour commander ces ouvrages en ligne :** Les tarifs réduits (port compris) sont réservés à tous nos adhérents, qui doivent commander **par lettre et par chèque** (au 27/4 place Corot, 89000 Auxerre). Les autres personnes intéressées doivent passer commande à prix publics (plus le port), ceci sur le site de *Lulu.com*.

## FORMULES 2025 D'ADHÉSION À LA S.G.Y.

(bulletin à retourner à : S.G.Y., 27/4 place Corot, F-89000 AUXERRE, avec le règlement à l'ordre de la S.G.Y.)  
 Courriel : [sgy.secretariat@wanadoo.fr](mailto:sgy.secretariat@wanadoo.fr) Téléphone : 03.86.46.90.60

**REMARQUE** : Depuis 2023, dans le cadre d'une adhésion à la *Société généalogique de l'Yonne*, il est possible de s'abonner à la version **numérique** de la revue bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*, en plus de la version numérique de notre bulletin icaunais *Généa-89*, selon la formule choisie ci-dessous.

### Formules d'adhésion n° 1 : QUATRE FORMULES ICAUNAISES (avec ou sans NAEN numérique)

Formule A	Formule B	Formule C	Formule D
Tarif : 10 €	Tarif : 39 €	Tarif : 46 €	Tarif : 48 €
Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY
<b>Aucun accès à la base !</b>	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique
		Bulletin Généa-89 (version papier)	Bulletin Généa-89 (version papier)
	Généa-89 & revue NAEN (versions numériques)		Généa-89 & revue NAEN (versions numériques)

### Formules d'adhésion n° 2 : QUATRE FORMULES BOURGUIGNONNES (avec revue NAEN papier)

Formule E	Formule F	Formule G	Formule H
Tarif : 52 €	Tarif : 54 €	Tarif : 61 €	Tarif : 63 €
Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY
Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique
Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)
		Bulletin Généa-89 (version papier)	Bulletin Généa-89 (version papier)
	NAEN & Généa-89 (versions numériques)		NAEN & Généa-89 (versions numériques)

Attention ! Pour un simple abonnement à « NAEN », sans adhésion à la SGY, adressez-vous au *Cercle généalogique de Saône-et-Loire*, propriétaire du titre ! Adresse : 78 rue des Epinoches, F-71000 Mâcon (internet : [www.cgsl.fr](http://www.cgsl.fr)).

\* Pour avoir accès à notre base numérique associative, inscrivez-vous en ligne sur le site de la *Société généalogique de l'Yonne* ! Un automate vous permettra de recevoir votre *identifiant* et votre *mot de passe*, qui resteront tous deux valables d'une année à l'autre (prenez donc soin de bien noter ces deux codes d'accès à notre base numérique !).

### SUPPLÉMENTS GRATUITS ENVOYÉS À LA DEMANDE (cochez les cases qui vous intéressent)

Version numérique du Flash de la <i>Fédération française de généalogie</i> (onze numéros par an)	<input type="checkbox"/>
Version numérique du bulletin de l' <i>Académie internationale de généalogie</i> (périodicité irrégulière)	<input type="checkbox"/>
Version numérique du bulletin de la <i>Confédération internationale de généalogie et héraldique</i> (irrégulier)	<input type="checkbox"/>

Première adhésion       Renouvellement d'adhésion       Don de :      euros.

**Formule choisie : A B C D E F G H (entourer)**  
 Formule J : supplément d'un euro pour un couple  **(cocher)**

Nom : ..... Prénom : ..... n° SGY :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Email : .....@..... Sexe : **M F** (entourer)

**Signature :**

# Calendrier généalogique de la SGY en 2025

**Samedi 25 janvier 2025** : conseil d'administration de l'UGB à Dijon (21), à partir de 14h30.

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 février 2025** : forum de généalogie à Brie-Comte-Robert (77).

**Jeudi 6 au samedi 8 mars 2025** : congrès mondial RootsTech 2025 à Salt Lake City (en ligne).

**Jeudi 13 au samedi 15 mars 2025** : salon généalogique de la mairie de Paris 15<sup>e</sup> (75).

**Vendredi 28 mars 2025** : 3<sup>e</sup> rencontre de la vie associative à Auxerre, de 18h00 à 21h00.

**Jeudi 15 mai 2025** : conférence de Pierre Le Clercq aux Archives de Yonne et en ligne, de 18h00 à 19h15, intitulée : « *Les gouvernantes icaunaises dans l'Empire russe à la Belle Époque* ».

**Samedi 14 juin 2025** : conseil d'administration de l'UGB à Dijon (21), à partir de 14h30.

**Samedi 6 septembre 2025** : forum des associations à l'abbaye Saint-Germain à Auxerre (89).

**Samedi 4 octobre 2025** : conseil d'administration de l'UGB à Dijon (21), à partir de 14h30.

## Catalogue général de l'année 2025

Le catalogue des publications de la S.G.Y. vous est proposé sur simple demande ; il vous suffit d'adresser un courriel à [sgy.secretariat@wanadoo.fr](mailto:sgy.secretariat@wanadoo.fr). Vous pouvez également faire la demande d'un exemplaire papier à notre adresse : S.G.Y., 27/4 place Corot, 89000-Auxerre (prix : 6 euros).

## Une question ?

[sgy.secretariat@wanadoo.fr](mailto:sgy.secretariat@wanadoo.fr)

## Présentation succincte de la Société généalogique de l'Yonne

Fondée le vendredi 17 juillet 1981, la **SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DE L'YONNE** est à la fois une **société savante** et un **cercle d'entraide**, entièrement consacrée à l'histoire des familles :

En tant que **SOCIÉTÉ SAVANTE**, membre de l'ABSS (*Association bourguignonne des sociétés savantes*), la **S.G.Y.** édite des monographies familiales et autres études portant sur la généalogie dans l'Yonne, ceci dans différents types de publication (*cliquez sur les titres soulignés*) :

- 1 Son bulletin de liaison trimestriel **Généa-89**.
- 1 Sa revue trimestrielle **Nos Ancêtres et Nous**.
- 2 Sa série de **Cahiers généalogiques de l'Yonne**.
- 3 Son **Dictionnaire biographique de l'Yonne** (7 tomes).
- 4 Ses fiches de l'**Encyclopédie généalogique de l'Yonne**.
- 5 Ses livrets publiés chez l'imprimeur en ligne **Lulu.com**.

En tant que **CERCLE D'ENTRAIDE**, membre de l'UGB (*Union généalogique de Bourgogne*), elle met à la disposition de ses adhérents son immense base de données départementale, aussi bien en ligne sur son site central que dans des livrets imprimés (*cliquez sur les mots soulignés*) :

- 1 Base consultable sur le **site central** de la SGY.
- 1 Documents divers sur le **site périphérique** de la SGY.
- 2 Tables des naissances, **mariages** et décès par **localité**.
- 3 Tables des naissances, **mariages** et décès par **canton**.
- 4 Tables des **contrats** de mariage et autres sources.
- 5 Répertoires des **familles étudiées** par les adhérents.

La **SGY** est sur **deux** sites : son **site central** et son **site périphérique**.

La **SGY** est aussi sur **Facebook** : <https://www.facebook.com/sgyonne>

Vidéo de présentation de la **SGY** : <https://youtu.be/GjjeiuYwHfQ>